



ANNEE SCOLAIRE 2020-2021

PRESENTATION DU DISPOSITIF

Sommaire

1.	Partenaires et contacts du dispositif	4
2.	Présentation du dispositif	5
3.	Calendrier pour les établissements retenus	7
4.	Modalités financières	8
5.	Outils pédagogiques proposés	9
6.	Présentation des structures et de leurs animations	10
7.	Les Espaces Naturels Sensibles	11
8.	Préconisations	12
9.	Label E3D	13
10.	Annexes	14
10.1	Annexe 1 – Fiches structures + animations	14
10.1.1	CPIE des Pays de l'Oise	15
10.1.2	Conservatoire Botanique National Bailleul	17
10.1.3	Picardie Nature	19
10.1.4	Office National des Forêts	22
10.1.5	Fédération des chasseurs de l'Oise	24
10.1.6	Conservatoire d'espaces naturels Picardie	26
10.1.7	CAUE	28
10.2	Annexe 2 – Carte + liste des ENS accessibles	31
10.3	Annexe 3 – Fiches descriptives des ENS	37
10.3.1	CANTON DE BEAUVAIS - 1	37
10.3.2	CANTON DE BEAUVAIS – 2	38
10.3.3	CANTON DE CHANTILLY	40
10.3.4	CANTON DE CHAUMONT-EN-VEXIN	41
10.3.5	CANTON DE COMPIEGNE	43
10.3.6	CANTON DE CREIL	45
10.3.7	CANTON DE CREPY EN VALOIS	46
10.3.8	CANTON D'ESTREES SAINT DENIS	49
10.3.9	CANTON DE GRANDVILLIERS	50
10.3.10	CANTON DE MOUY	54
10.3.11	CANTON DE NANTEUIL LE HAUDOIN	56
10.3.12	CANTON DE NOGENT SUR OISE	58
10.3.13	CANTON DE NOYON	59
10.3.14	CANTON DE PONT SAINTE MAXENCE	60
10.3.15	CANTON DE SENLIS	61
10.3.16	CANTON DE SAINT JUST EN CHAUSSEE	63
10.3.17	CANTON DE THOUROTTE	64

10.4	Annexe 3 – « Malle pédagogique ENS » à emprunter	65
10.5	Annexe 4 – Matrice Fiche exemple de projets E3D	66
10.6	Annexe 5 – Fiche bilan de l'animation pédagogique sur l'ENS	67
10.7	Annexe 6 – Modèle fiche Bilan financier	69
10.8	Annexe 7 – Modèle fiche Bilan du dispositif	70

1 Partenaires et contacts du dispositif

Organisme	Adresse	Standard	Titre	Nom	Tél	Courriel
Conseil départemental	1 rue de Cambry CS 80941 60024 BEAUVAIS CEDEX	03.44.06.60.60	Vice-présidente chargée de l'amélioration du cadre de vie	Nicole COLIN		
			Vice-présidente chargée de l'Education, de la Jeunesse et de la Citoyenneté	Nicole CORDIER		
			Conseillère départementale auprès de l'éducation, de la jeunesse et de la citoyenneté	Ophélie VAN ELSUWE		
Direction Réussites Educatives Citoyennes et Territoriales	1 rue de Cambry CS 80941 60024 BEAUVAIS CEDEX	03.44.06.60.60	Directrice générale adjointe Réussites Educatives Citoyennes et Territoriales	Sandrine GIRARD		
			Cheffe de service	Véronique BARRE	03.44.10.70.55	veronique.barre@oise.fr
			Cheffe de service adjointe	Nathalie MOOSER	03.44.06.64.16	nathalie.mooser@oise.fr
			Chargée de projets	Aude DEVIGNE	03.44.06.62.86	aude.devigne@oise.fr
			Chargée du suivi administratif et financier	Aline GUMEZ	03.44.10.71.59	aline.gumez@oise.fr
Direction Aménagement durable, environnement et mobilité	1 bis St Nicolas 60000 BEAUVAIS	03.44.06.60.60	Chargée de mission développement durable	Lise DE BOCK	03.44.10.41.76	debock.lisel@oise.fr
			Responsable de la mission environnement et développement durable	Jean-Charles BOREL	03.44.06.64.43	Jean-charles.borel@oise.fr
			Directeur général adjoint Aménagement durable, environnement et mobilité	Lyonel BOSSIER		
Direction des services départementaux de l'Education nationale	22 Avenue Victor Hugo 60025 BEAUVAIS	03.44.06.45.00	Inspectrice d'académie Directeur académique des services de l'Education nationale	Emmanuelle COMPAGNON		
			Professeur détachée auprès de l'action éducative et culturelle – Culture scientifique et technique et Education au développement durable	Christine MEUCCI	03.44.06.45.89	Christine.meucci@ac-amiens.fr
			Enseignant Histoire-géographie au collège Claude Debussy à Margny-Lès – Compiègne - Chargé de mission E3D – Académie d'Amiens	Quentin CLAEYS		quentin.claeys@ac-amiens.fr
			Coordonnateur action culturelle	Pascal DEBOFFLE	03.44.06.45.89	pascal.deboffle@ac-amiens.fr
Direction diocésaine de l'enseignement catholique de l'Oise	101 rue de la Madeleine BP 80778 60007 BEAUVAIS CEDEX	03.44.06.42.14	Directeur diocésain de l'enseignement catholique de l'Oise	Jean-Jacques ELETUFE		
Rectorat de l'Académie	22 Boulevard d'Alsace Lorraine 80063 AMIENS CEDEX 9	03.22.82.38.23	IA-IPR Physique-Chimie et référente académique pour l'Education au développement Durable – Rectorat d'Académie d'Amiens	Myriam AUBRY-MALOUNGA	03.22.82.39.70	Myriam.aubry@ac-amiens.fr
			IA-IPR Physique-Chimie et référente académique pour l'Education au développement Durable – Rectorat d'Académie d'Amiens	Mélanie BATTEUX-BAILLON	03.22.82.39.70	melanie.batteux-bailion@ac-amiens.fr
			IA-IPR en sciences de la vie et de la Terre – Rectorat d'Académie Amiens	Philippe CAROSONE	03.22.82.39.92	philippe.carosone@ac-amiens.fr
Agence Française de la Biodiversité	DIR INTER REGIONALE HAUTS DE FRANCE NORMANDIE 2 rue de Strasbourg 60200 COMPIEGNE	03.44.38.52.52	Ingénieur connaissances	Gaëlle JARDIN		Gaelle.jardin@afbiodiversite.fr



CONTEXTE ET OBJECTIFS

L'Oise n'est pas seulement l'héritière d'un patrimoine architectural exceptionnel, elle est aussi dépositaire d'un patrimoine naturel d'une grande richesse. Le Département veille à préserver cet environnement et à valoriser ces paysages d'exception.

Pour amplifier son action de préservation et de valorisation, le Conseil départemental mène depuis plusieurs années une politique en faveur des Espaces Naturels Sensibles (ENS). Le Département s'est ainsi doté dès 2007 d'un Schéma départemental des Espaces naturels sensibles. Réalisé en partenariat avec le Conservatoire des espaces naturels de Picardie, l'Office national des forêts (ONF) et le Parc naturel régional (PNR) Oise-Pays de France. Ce schéma départemental a permis de dresser l'inventaire des Espaces Naturels Sensibles (ENS) du Département.

Afin de préserver ce patrimoine naturel, **251 sites, dont 69 d'intérêt départemental**, ont ainsi été labellisés **Espaces Naturels Sensibles (ENS)**, pour leur intérêt écologique et paysager et leur capacité à accueillir le public sans nuire aux milieux, en concertation avec collectivités publiques, associations et particuliers impliqués.

Transition écologique - Nouvelle phase de généralisation de l'éducation au développement durable - EDD 2030 - NOR : MENE1924799C Extrait de la circulaire n° 2019-121 du 27-8-2019 MENJ - DGESCO

La lutte contre le réchauffement climatique ainsi que la protection de l'environnement et de la biodiversité constituent un enjeu majeur des prochaines décennies. Elles impliquent une mobilisation forte, efficace et pérenne de l'ensemble de notre société, et des évolutions profondes des comportements individuels et collectifs, dans la perspective des objectifs de développement durable de l'Agenda 2030 des Nations unies.

Le ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse est également un acteur privilégié de la transition écologique dans ces deux dimensions : d'une part, il assure l'éducation de tous les élèves au développement durable et au respect de l'environnement ; d'autre part, il participe effectivement à cette transition en permettant de conjuguer les gestes quotidiens des élèves et des personnels et l'effet de masse de ses quelque 60 000 implantations. L'école est en effet à la fois un lieu où s'apprend l'engagement en la matière, et un lieu qui se doit d'être exemplaire en matière de protection de l'environnement.

A ce titre, l'objectif est de faire de chaque école et établissement un lieu ouvert à des activités liées à la biodiversité telles que l'installation de ruches, de nichoirs à oiseaux, de plantation d'arbres, de jardins bio, ou encore de plates-bandes fleuries, qui sont souvent en lien avec les collectivités territoriales et le tissu associatif. Les sorties scolaires dans la nature sont encouragées dans chaque établissement.

Ainsi le Conseil départemental de l'Oise, en partenariat avec la Direction des services départementaux de l'Éducation nationale de l'Oise, l'Inspection pédagogique régionale et l'Office Français de la Biodiversité (OFB) a la volonté de sensibiliser les collégiens à la notion **de biodiversité locale et aux Espaces Naturels Sensibles (ENS) oisiens**.

Ce dispositif a pour objectifs de :

- faire découvrir la biodiversité, particulièrement la biodiversité locale, aux collégiens et plus spécifiquement celle présente sur les ENS départementaux
- soutenir la mise en œuvre de projets interdisciplinaires et partenariaux, axés sur la biodiversité locale
- faire connaître le tissu associatif et les actions des structures agréées par le Département qui œuvrent sur les ENS.

CANDIDATS ET SÉLECTION

Tous les collèges publics et privés du département de l'Oise sont concernés par ce dispositif à destination de tous les niveaux de classe et toutes les disciplines. Le projet concernera une seule classe ou club par établissement. Un seul dossier est accepté par collège. Il est possible d'associer au projet une classe de cycle 3 (CM1-CM2).

Les projets sont sélectionnés selon les critères suivants :

- Prise en compte de la biodiversité locale,
- Qualité et originalité du projet (déroulement du projet sur l'année, valorisation et communication envisagées, approche pédagogique innovante...),

- Interdisciplinarité (nombre de disciplines impliquées),
- Cohérence entre le projet, l'intervention et l'ENS sélectionnés,
- Implication active des élèves dans le projet et « l'action utile »,
- Projet partenarial,
- Recherche d'une modification des comportements des élèves et acteurs du projet (éco-citoyenneté),
- Motivations de l'équipe.

La priorité est donnée, sous réserve de la qualité du projet, aux établissements n'ayant jamais bénéficié du dispositif.

MISE EN ŒUVRE DU DISPOSITIF

Le dispositif « Jeunes Oisi'ENS, agissons pour la biodiversité » se déroulera sur une année scolaire et reposera sur les principes suivants :

- mise en place d'actions éducatives et pédagogiques afférentes à **un projet à destination d'une classe** (ou club) où la biodiversité et les Espaces Naturels Sensibles seront au cœur du projet
- **animation pédagogique** au sein d'un Espace Naturel Sensible (ENS ou réserve naturelle) de l'Oise, réalisée par une structure agréée, et éventuellement en complément, une intervention en classe
- mise en œuvre d'une **action « utile » et citoyenne** et autant que possible pérenne en faveur de la biodiversité au collège ou dans la commune, réalisée par les collégiens (jardin, prairie fleurie, désherbage manuel, ramassage de déchets...). Cette action devra être menée en lien avec l'Espace Naturel Sensible choisi.

Le site ENS choisi sera **au cœur du projet pédagogique**. Pour information, les sites naturels, sur lesquels peuvent se dérouler les animations pédagogiques, sont classés Espaces Naturels Sensibles de l'Oise et sont ouverts au public. Il peut s'agir de sites naturels gérés par le Département ou de sites locaux gérés par des communes, des intercommunalités, des associations ou des propriétaires privés.

3 Calendrier pour les établissements retenus



Septembre 2020 :

Individualisation des dotations aux collèges retenus pour l'aide au projet.

Octobre 2020 :

Réunion de présentation du dispositif par le Conseil départemental aux équipes pédagogiques référentes en présence des structures et des partenaires.

Novembre 2020 à juin 2021 :

- ✓ Mise en œuvre du projet et de l'action utile au sein de l'établissement
- ✓ Animations pédagogiques sur les Espaces Naturels Sensibles

→ **Envoi de la fiche bilan de l'animation (annexe 5)**

Début juin 2021 :

→ **Envoi des bilans financier et qualitatif (annexes 6 et 7) accompagnés des factures acquittées**

Juin 2021 :

Valorisation éventuelle des travaux des élèves



AIDE AU PROJET

Pour couvrir les frais inhérents à la mise en place du projet et de l'action « utile » au sein de l'établissement ou de la commune, les collègues retenus disposent d'**une dotation maximum de 1 200 € attribuée au regard des dépenses prévisionnelles** indiquées dans le dossier, et validée par le comité de pilotage.

Comme indiqué dans l'appel à projets, cette dotation permet l'intervention d'un professionnel et/ou l'achat de petits matériels, de documentations, de fournitures...

Il appartient donc au collège de commander les prestations choisies et de s'acquitter du coût de l'intervention et/ou des achats, grâce à l'aide financière attribuée à l'établissement, lors de la notification.

L'ensemble des factures acquittées sera adressé en un ou deux envois maximum à la Direction de l'éducation et de la jeunesse au plus tard avant la fin de l'année scolaire.



Ne sont pas éligibles, les dépenses relatives :

- à l'acquisition de matériel éligible dans le cadre de la dotation « complément renouvellement »,
- aux actions de formation en direction des équipes éducatives.

Un titre de recettes sera émis si l'intégralité des fonds n'est pas utilisée.

ANIMATION ENS

L'organisation et le calendrier des interventions sur les ENS seront définis par le Département conjointement avec les établissements et les structures agréées. Il appartiendra à la structure retenue par le comité de pilotage, d'envoyer le devis correspondant aux animations retenues aux services du Département. Dès réception de la lettre de commande, la structure pourra contacter le collège, afin de définir les modalités pratiques (date, horaire, lieu de RDV, etc.) de l'animation sur l'ENS. L'animation ne pourra être réalisée qu'à la condition d'avoir été commandée au préalable par le département.

Le Département réservera et **prendra en charge financièrement l'animation pédagogique qui concerne cet ENS**. Une intervention en classe pourra également être prise en charge par le Département selon l'animation choisie et après validation par le comité de pilotage. **L'animation concerne prioritairement la classe concernée du collège**. Une structure peut éventuellement accepter la classe de cycle 3 associée (à déterminer entre le collège et la structure).

TRANSPORT vers un ENS

Le Conseil départemental **prendra en charge le transport vers l'ENS** dans le cadre de l'animation pédagogique validée. Il appartiendra au collège de procéder à la réservation, d'en supporter le paiement puis d'envoyer la facture au plus tard avant la fin de l'année scolaire à la Direction Education Jeunesse **pour remboursement par le biais d'une dotation**.

Une **réunion de présentation** sera mise en place au 4^{ème} trimestre 2020 afin de présenter aux équipes éducatives impliquées et au personnel de direction, les modalités financières et pratiques de ce dispositif.

	Organisation par le collège	Paiement par le collège	Organisation par le Département	Prise en charge financière directe par le Département
PROJET (aide plafonnée à 1 200 € attribuée au regard des dépenses prévisionnelles)	oui	oui (dotation versée par le Département)		
ANIMATION ENS			oui	oui
TRANSPORT vers un ENS	oui	oui (remboursement sur facture par le Département)		

⇒ **Une fiche d'évaluation de l'animation ainsi qu'une fiche bilan qualitative, quantitative et financière du dispositif seront à retourner au Conseil départemental**

NUMERITHEQUE :

Votre projet requiert l'utilisation d'un matériel spécifique ? Sollicitez la **Numérithèque** de l'Oise !

Peuvent être mis à votre disposition : Microscope USB, kit EXAO (boîtiers sondes multi paramètres), classe mobile ultra légère, appareil photos, enceintes multimédias, caméra d'animation, audiophones,...

- ⇒ Liste complète des matériels disponibles sur : <https://peo60.fr/numeritheque/>
- ⇒ Pour réserver : <https://peo60.fr/numeritheque/formulaire-de-demande-de-materiel/>



PRET D'UNE MALLE PEDAGOGIQUE :

La « **Malle pédagogique ENS** » a été développée par le Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement (CPIE) des Pays de l'Oise pour le compte du département de l'Oise, dans le cadre de l'appel à projet « **Jeunes Oisi'ENS, agissons pour la biodiversité** ».



Elle est à destination des équipes pédagogiques des collèges et est disponible sur simple demande.

La malle contient différents supports pédagogiques et outils de communication qui traitent des milieux naturels de l'Oise (milieux, faune, flore, enjeux, métiers, etc.) et des problématiques écologiques associées.

L'objectif est de faciliter le travail des équipes pédagogiques avec la classe, que ce soit en classe ou sur le terrain « dans la nature » à la découverte d'un **ENS (Espace Naturel Sensible)**.

Contenu de la malle pédagogique ENS (voir annexe 3)

- 1 mode d'emploi
- 5 chemises pédagogiques de couleurs différentes (Cliquez sur le nom des couleurs pour avoir le détail) :
 - **Verte** : 7 dossiers pédagogiques
 - **Rouge** : 13 livrets sur la nature
 - **Bleue** : 8 fiches infos sur des protocoles de sciences participatives
 - **Jaune** : 23 affiches
 - **Orange** : 1 livre *La vie secrète des arbres*, 1 jeu de société, des fichiers numériques à télécharger sur peo60.fr

Voir réservation auprès de : <http://peo60.fr/malle-pedagogique-ens/>



6 Présentation des structures et de leurs animations

Les structures et associations suivantes sont agréées par le Département pour accompagner les enseignants et réaliser une animation pédagogique sur des Espaces Naturels Sensibles :

- Centre Permanent d'Initiative à l'Environnement (CPIE) des pays de l'Oise
- Office National des Forêts (ONF)
- Conservatoire National Botanique de Bailleul (CBNBI)
- Conservatoire des Espaces Naturels de Picardie (CENP)
- Fédération départementale des chasseurs de l'Oise (FDC60)
- Picardie Nature
- Conservatoire d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE).

L'animation sur l'ENS (ou les animations en classe et sur site) retenue pour votre établissement sera validée par le comité de pilotage ainsi que l'Espace Naturel Sensible sur lequel vous vous rendez avec votre classe ou club.

Ces structures et leurs animations sont décrites de la page 14 à 30.

MODALITES :

L'animation concerne uniquement la classe du collège bénéficiant du dispositif.

L'organisation et le calendrier des interventions sur les ENS seront définis par le Département conjointement avec les établissements et les structures agréées.

Il appartiendra à la structure retenue par le comité de pilotage, de contacter le collège, afin de définir les modalités pratiques (date, horaire, lieu de RDV, etc.) de l'animation sur l'ENS.

Le Département réservera et prendra en charge financièrement l'animation pédagogique qui concerne cet ENS. Les factures seront à envoyer au Département à l'attention de DGA ADEM.

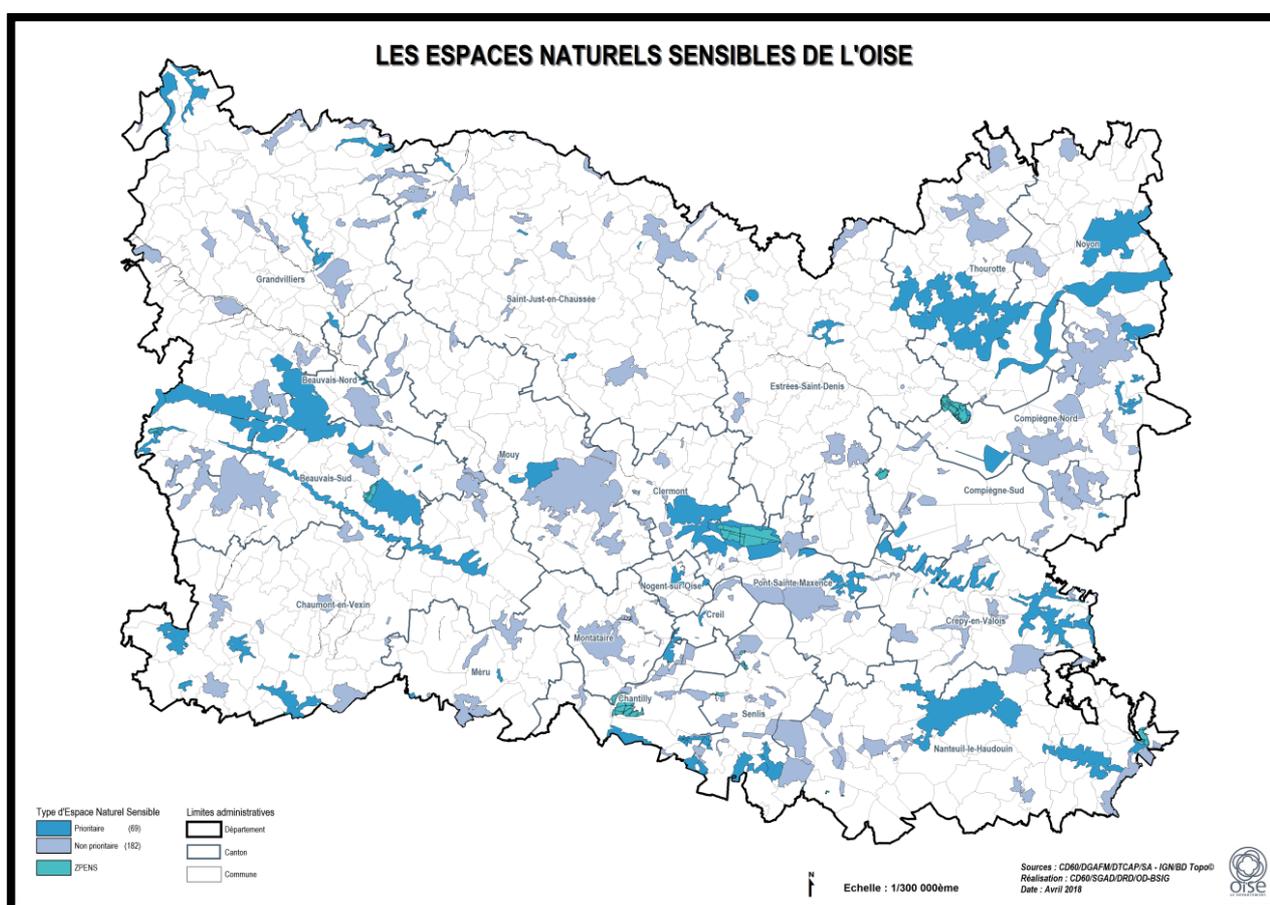
⇒ **Afin d'évaluer les animations pédagogiques proposées par le Département, une fiche bilan devra être complétée par les enseignants présents et retournée au Conseil départemental (annexe 5).**

DEFINITION

Espace « dont le caractère naturel est menacé et rendu vulnérable, actuellement ou potentiellement, soit en raison de la pression urbaine ou du développement des activités économiques ou de loisirs, soit en raison d'un intérêt particulier eu égard à la qualité du site ou aux caractéristiques des espèces végétales ou animales qui s'y trouvent ».

- **251 sites**, dont 69 d'intérêt départemental
- **3 sites gérés en régie** (le site forestier départemental d'Elincourt-Sainte-Marguerite, la propriété départementale des Marais de Sacy-le-Grand et le Parc Jean-Jacques Rousseau à Ermenonville)
- Des sites appartenant soit aux communes, aux EPCI ou à des propriétaires privés

Les sites naturels sur lesquels peuvent se dérouler les interventions pédagogiques, sont classés Espaces Naturels Sensibles de l'Oise et sont ouverts au public. Il peut s'agir de sites naturels départementaux gérés par le Département (et propriété du CD60) ou de sites locaux gérés par des communes, des intercommunalités ou des associations.



Vous retrouverez en annexe une carte et la liste des ENS de l'Oise pouvant accueillir des scolaires pour l'année scolaire 2020-2021.

Des fiches descriptives des Espaces Naturels Sensibles sont présentées par canton de la page 37 à 64.

Vous trouverez ci-dessous différents points de vigilance à avoir sur les projets pouvant être menés dans les collèges :

- Responsabilité du chef d'établissement, organisateur du projet
- Respect de la réglementation en vigueur en matière de sécurité et d'hygiène (mare pédagogique, ruche, etc.)
- Label « Végétal local » à respecter au sein des établissements
- Validation du CBNBI (graines, plantations, espèces choisies...)
- Validations/ conseils/ préconisations par un expert ou des structures compétentes (ex : ONF pour des panneaux mis en place en forêt ou hôtel à insectes)
- Préconisations indiquées à l'établissement (ex : récolte potager et miel ou hôtel à insectes parfois inefficace ou encore préférer la construction de ces hôtels plutôt que l'achat de kits)
- Sollicitation de la direction du patrimoine du Département si nécessaire.

Certaines de ces recommandations seront inscrites, si nécessaire, sur les notifications qui seront envoyées aux établissements retenus (après passage en Commission Permanente).

Exemples de recommandations notifiées pour l'année scolaire 2019-2020 :

- Pour la mise en place de ruches : la réglementation en vigueur doit être respectée s'agissant notamment des distances de sécurité. Une déclaration de détention et d'emplacement des ruches est également obligatoire (cf. le code rural et de la pêche maritime (Art. L. 211-6, L.211-7 et Art. R. 211-2) et l'arrêté préfectoral portant sur la réglementation de l'emplacement des ruches dans l'Oise).

- Pour la récolte des légumes et du miel : lorsqu'ils ont vocation à être consommés dans le cadre de la restauration scolaire, les dispositions relatives à la restauration collective s'appliquent.

- Pour la plantation de plantes, arbres, semis : il serait souhaitable que le mélange d'espèces pour semis de plantes mellifères soit validé par le Conservatoire Botanique National de Bailleul afin de privilégier le label « Végétal local ».

- Pour la création d'une mare : il faudra prendre contact avec la direction du Patrimoine du Conseil départemental afin de leur préciser les dimensions et le lieu (sur plan) d'implantation.

Elle doit être un espace :

- inaccessible de l'extérieur de l'enceinte du collège ;
- inaccessible depuis les logements de fonction ;
- situé à l'écart de la cour de récréation, des aires de circulations extérieures pour limiter les risques en cas de bousculades ;
- bien visible pour faire l'objet d'une surveillance constante durant le temps scolaire et lors de son utilisation pédagogique.

Il est important d'être conscient de l'engagement que représente un tel aménagement, tant au niveau de la conception que de l'entretien périodique, dans la mesure où ni les agents de la collectivité, ni les enseignants, ne sont tenus d'assurer un tel entretien.

Réglementation : il existe un vide juridique sur les mares pédagogiques.

Il est préconisé de retenir et croiser les trois réglementations suivantes :

Application de la norme NF P01-012 (prévention des chutes et implantation d'un garde-corps) ;

Application de la réglementation sur les piscines privatives norme NF P90-306 (barrières de protection et moyens d'accès au bassin) ;

Application de l'arrêté du 1er août 2006 fixant les dispositions prises relatives à l'accessibilité aux personnes handicapées en extérieur.

- Pour la mise en place des hôtels à insectes : ils peuvent être de bons outils de communication et de sensibilisation mais il a été démontré que beaucoup d'entre eux sont inefficaces voir même accentuent le déséquilibre entre prédateurs/proies. Il est recommandé de demander conseil à des experts.

Une démarche simple : les principes

- **Tous les établissements scolaires peuvent candidater** : écoles maternelles et primaires, collèges, lycées généraux et technologiques, lycées professionnels.
- La demande de labellisation est une démarche volontaire de l'établissement qui fédère les équipes éducatives, les élèves, les parents, les collectivités territoriales et les associations
- Le label est acquis **pour 3 ans**. L'établissement peut utiliser le logo correspondant au niveau obtenu sur ses différents documents.
- Chaque année, l'établissement peut être candidat au niveau supérieur du label.



Trois niveaux de labellisation

Niveau 1 : ENGAGE

- Existence **d'un comité de pilotage actif** qui peut être le CA, le CVC, le CVL, le CESC de l'établissement ou le conseil d'école.
- Implication d'une partie **de la communauté éducative**.
- Engager **une action transversale** interrogeant les 3 piliers du DD (environnement, social et économie)
- Elaboration d'indicateurs** permettant d'évaluer la progression des actions engagées.
- La démarche est présentée aux instances pour être **inscrite dans le projet d'établissement**
- Un dialogue avec les partenaires est engagé.

Niveau 2 : CONFIRME

- Tous les critères du niveau 1
- La démarche E3D constitue **un axe fort du projet d'établissement**
- Implication de la communauté éducative** en s'appuyant sur les instances de l'établissement
- Un référent EDD** a été identifié, des **éco-délégués** sont élus et une **structure de coordination interne** des actions EDD existe
- Consolidation et pérennisation** des actions engagées.
- Enrichissement du projet à l'aide de **nombreuses actions différentes**.
- Renforcer les partenariats** mis en place.

Niveau 3 : EXPERT

- Tous les critères des niveaux 1 et 2
- Inscription, de façon pérenne, de la démarche dans le projet d'établissement** et/ou dans le contrat d'objectif.
- Implication de toute la communauté éducative** et notamment des parents
- Exigence de **résultats quantitatifs et qualitatifs** des actions engagées liés aux indicateurs mis en place lors des actions menées.
- La démarche de l'établissement est construite en **cohérence avec la politique de développement durable de la collectivité territoriale** de référence.

Vous trouverez un exemple de fiche matrice en annexe 4

Le projet « Jeunes Oisi'ENS, agissons pour la biodiversité » vous permet de prétendre à une labellisation E3D (Etablissement en Démarche de Développement Durable).



Il vous suffit de remplir le formulaire de demande de labellisation en ligne et d'envoyer des documents complémentaires illustrant vos actions (photos, vidéos, comptes-rendus...) au chargé de mission en charge des labellisations Quentin Claëys (quentin.claeys@ac-amiens.fr).

Vous trouverez toutes les informations, les liens (formulaire...) et les critères de labellisation sur notre **tout nouveau site EDD académique** : <http://edd.ac-amiens.fr/> dans la rubrique « Labelliser mon établissement ».



- 10.1 Annexe 1 – Fiches structures + animations
- 10.2 Annexe 2 – Carte + liste des ENS accessibles
- 10.3 Annexe 3 – Descriptif des ENS par cantons
- 10.4 Annexe 4 – Descriptif malle ENS
- 10.5 Annexe 5 – Matrice projet E3D
- 10.6 Annexe 6 – Fiche bilan animation
- 10.7 Annexe 7 – Fiche bilan dispositif (qualitatif, quantitatif et financier)

10.1 Annexe 1 – Fiches structures + animations



10.1.1 CPIE des Pays de l'Oise

Présentation de la structure

Le Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement (CPIE) des Pays de l'Oise est une association labellisée qui agit dans deux domaines d'activités en faveur du développement durable :

- La sensibilisation et l'éducation de tous à l'environnement,
- L'accompagnement des territoires au service de politiques publiques et de projets d'acteurs sur les thématiques environnementales.

Le CPIE des Pays de l'Oise est au service des structures éducatives pour éduquer à la nature, la biodiversité et au développement durable. Il aborde une grande diversité de thématiques que ce soit la biodiversité à travers la découverte in-situ de milieux naturels (forêt, marais, etc.), l'écologie (la place de l'homme dans son environnement), les gestes éco citoyens (tri sélectif, économie des ressources, gaspillage alimentaire, etc.), le jardinage naturel, ou encore le lien santé – environnement ...

Afin de reconnecter les jeunes à la nature et mieux les sensibiliser aux thématiques environnementales et écologiques, le CPIE développe une pédagogie active qui entend se déployer au maximum en immersion dans la nature.

Il propose des contenus adaptés aux différents publics et met en œuvre une pédagogie de projet qui rend l'apprenant acteur de ses apprentissages.

Chaque année, plus de 10 000 jeunes et citoyens participent à ses activités à l'échelle du département de l'Oise.

Interventions proposées

Animations	Notions abordées	Objectifs	Déroulement de la séance	Modalités pratiques
La biodiversité de l'Oise et les ENS	<ul style="list-style-type: none"> - Description des ENS - Exemples d'ENS (Marais de Sacy, Forêt de Thiescourt) - Présentation de la biodiversité en général - Biodiversité de l'Oise - Exemples d'actions de développement durable (actions citoyennes de conservation/ loisirs...) 	<ul style="list-style-type: none"> Connaitre quelques ENS de l'Oise Comprendre la biodiversité Nommer quelques plantes et animaux communs et rares Observer la nature 	<p>Séance de 2 heures en classe et ateliers pédagogiques (supports de la malle ENS)</p> <p>1ère heure : présentations en classe 1ème heure : ateliers en groupe</p>	<p>Vidéoprojecteur Ecran</p>
La biodiversité dans tous ses états	<ul style="list-style-type: none"> Faune, flore, fonge d'un ENS Présentation de la biodiversité de l'Oise Exemples d'actions de développement durable 	<ul style="list-style-type: none"> Connaitre un ENS de l'Oise Comprendre la biodiversité Nommer quelques plantes et animaux communs et rares Observer la nature 	<p>Sortie terrain 1/2 journée</p> <p><u>Atelier 1</u> : collecte et observation de la faune (petites bêtes de la litière, petites bêtes de l'eau)</p> <p><u>Atelier 2</u> : découverte de la flore (arbres, herbacées) de la graine au fruit, écorces et feuilles, plantes invasives</p>	<p>2 ateliers, chaque atelier dure 1 heure</p> <p>Malle ENS de terrain</p>

<p>Impact du changement climatique sur la biodiversité</p>	<p>Adaptation de la faune aux changements phénologiques (débourrage précoce des feuilles...) Exemple de la répartition géographique des oiseaux (mouettes et goélands...) Principes du réchauffement de l'eau, circulation de l'eau lors des inondations... Réchauffement climatique</p>	<p>Comprendre le réchauffement climatique</p> <p>Savoir expliquer quelques conséquences du réchauffement climatique sur la nature</p> <p>Adapter ses comportements et sensibiliser son entourage pour limiter le RC</p>	<p>Séance de 2 heures</p> <p>Présentation en classe</p>	<p>En classe : Vidéoprojecteur Ecran</p>
<p>Espèces exotiques envahissantes</p>	<p>Plantes et animaux exotiques Espèces invasives Rareté Espèces protégées Biodiversité</p>	<p>Connaître quelques plantes exotiques envahissantes Comprendre la biodiversité Nommer quelques plantes et animaux communs et rares Observer la nature</p>	<p>Séance de 2 heures : 1ère heure en classe 1ème heure sur le terrain aux abords du collège pour recenser les EEE</p>	<p>En classe : Vidéoprojecteur Ecran</p> <p>Malle ENS de terrain</p>
<p>Accompagnement sur un projet favorable à la biodiversité</p>	<p>Biodiversité Aménagements pour favoriser et accueillir la faune (amphibiens, reptiles, oiseaux, insectes...) Sauvages de ma rue : la flore commune (fleurs et pollinisateurs) Observation de la biodiversité sur un aménagement existant</p>	<p>Connaître et reconnaître la biodiversité qui nous entoure</p> <p>Participer à l'installation de la flore et de la faune commune</p> <p>Contribuer à une action favorable à la biodiversité</p>	<p>Séance de 2 heures avec les élèves pour réaliser un chantier nature</p> <p>nota : des échanges préalables (sans les élèves) entre la structure éducative et le CPIE 60 (infos, données) sont nécessaires pour faire un diagnostic du site et proposer des aménagements réalisables.</p>	<p>2h d'intervention : Aménagements en faveur de la biodiversité Inventaires de sciences participatives dans les espaces verts de l'établissement ou aux abords du collège</p> <p>Prévoir en amont des temps d'échanges préparatoires avec les enseignants</p> <p>Possibilité de sensibilisation complémentaire sur le paysage, l'architecture et l'urbanisme en contactant le CAUE60.</p>

Espaces naturels concernés

Retrouvez les sites ENS sur lesquels les animations sont possibles en annexe 2.

<p>Contact structure 6/8 rue des jardiniers 60300 Senlis Tél : 03 44 31 32 64 Mail : contact@cpie60.fr Site internet : www.cpie60.fr</p>	<p>Contact animateur Nom - Prénom : Baliteau Lucas Tél : 03 44 31 32 64 Tél portable : Mail : l.baliteau@cpie60.fr</p>
---	---



10.1.2 Conservatoire Botanique National Bailleul

Présentation de la structure

Une cinquantaine de professionnels, 4 millions de données numériques, des dizaines de milliers d'observations sur le terrain chaque année, une banque de 30 millions de graines et semences... Le CBNBL ne ménage pas ses efforts pour protéger la flore et les habitats naturels de sa région. Reconnu par la communauté scientifique comme par les pouvoirs publics, il est l'un des 11 Conservatoires botaniques nationaux de France. Son champ d'investigation couvre les Hauts-de-France et l'ancienne Haute-Normandie.

Le CBNBL a pour mission de connaître, préserver et faire connaître les espèces végétales et leurs associations dans les milieux naturels. Il met son expertise à la disposition des décideurs publics et des aménageurs. Il réalise des études sur l'état de la flore et de la végétation d'un territoire. Quelles espèces et quelles végétations sont présentes ? Sont-elles menacées, protégées ? Comment assurer leur préservation ? Il fournit des informations afin d'éclairer les décisions. Il propose également des formations pour les personnels techniques des collectivités.

Au niveau national, en complémentarité avec les dix autres Conservatoires botaniques nationaux, mais également à l'échelle européenne et internationale, le CBNBL contribue à la gestion d'un patrimoine mondial, que nous devons aujourd'hui mieux intégrer dans nos politiques de développement.

Interventions proposées

Animations	Notions abordées	Objectifs	Déroulement de la séance	Modalités pratiques
« Biologie de la reproduction sexuée et asexuée des êtres vivants et influence du milieu sur la survie des individus et sur la dynamique des populations »	<ul style="list-style-type: none"> - Modes de reproduction sexuée et asexuée des plantes vasculaires [pollinisation, stolons, rhizomes...]; - Notion d'habitat d'espèce (accès aux ressources [eau, nutriments], notion de niche écologique); - Dynamique des populations : comment évaluer la taille d'une population, son évolution; - Impact de l'aménagement du territoire sur les organismes vivants (exemple d'une haie comme habitat d'espèce et comme espace d'interface entre des cultures/prairies et un chemin par exemple). - Porter à connaissance des enjeux de conservation : implication dans l'aménagement du territoire, la protection de sites sensibles... 	Faire le lien entre les notions vues en classe et la réalité de terrain, appréhender quelques notions d'écologie des milieux et des espèces, travailler en groupe et en autonomie.	<p><u>Sur le terrain</u> Une visite d'environ 2h sur un ENS ouvert au public ou un chemin de randonnée dont la configuration permet d'appréhender les notions citées précédemment (chemin avec haie et mosaïque rurale, boisement avec écotones (ourlet, fourrés, prairies), site naturel.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Illustration des différents modes de reproduction vus en classe lors de l'animation 1 avec exemples concrets : Fraisier sauvage (stolon), Fougère (rhizome), plante à fleur (pollinisation)... - Recherche sur le terrain des exigences écologiques des espèces (ombre-lumière, humidité...). - Estimation de la diversité des espèces par identification des différentes formes de vie présentes (pas de détermination à l'espèce) = prise de conscience de la 	<p>Animation destinée à des collégiens de la 6^{ème} à la 3^{ème}.</p> <p>Intervention de 2h en salle de classe. Pas de matériel particulier.</p> <p>Intervention de 2h sur un ENS. Mini-loupes de terrain, chaussures de randonnée/bottes (selon la saison).</p> <p>Afin d'optimiser les déplacements l'intervention en classe et l'intervention terrain se feront le même jour.</p>

			<p>diversité d'un écosystème ;</p> <ul style="list-style-type: none"> - Travail en petits groupes sur la base de consignes et mise en commun des observations. <p><u>En classe</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Définition des notions d'écosystème, d'espèces, de reproduction sexuée et asexuée, d'exigences écologiques, de niches écologiques, de rareté, menace, etc. - Présentation d'exemples de protocoles utilisés par le CBNBL pour estimer la taille et suivre l'évolution des populations d'espèces rares et menacées en Hauts-de-France. - Présentation de l'influence des milieux sur la survie des espèces. 	
--	--	--	--	--

Espaces naturels concernés

Retrouvez les sites ENS sur lesquels les animations sont possibles en annexe 2.

<p>Contact structure</p> <p>Centre Oasis 14 allée de la pépinière 80 044 Amiens cedex Tél : 03.22.89.69.78 Mail : jc.hauguel@cbnbl.org Site internet : https://www.cbnbl.org/</p>	<p>Contact animateur</p> <p>Nom - Prénom : COCQUEMPOT Marine Tél : 03.22.89.69.78 Tél portable : 06.32.70.26.33 Mail : m.cocquempot@cbnbl.org</p>
---	---

Présentation de la structure



L'association Picardie Nature a pour objet d'œuvrer à la préservation de l'environnement et notamment à la conservation de la biodiversité par la mise en œuvre de mesures visant à protéger la faune et ses habitats mais également par la sensibilisation et l'éducation.

Interventions proposées

Animations	Notions abordées	Objectifs	Déroulement de la séance	Modalités pratiques
Accompagnement sur des projets d'inventaire de la faune	<p>Distinction biodiversité ordinaire et biodiversité patrimoniale</p> <p>Notion d'espèces Techniques d'identification de la faune sauvage</p> <p>Partage des observations de la faune et de la flore sur des bases de données collaboratives</p>	<p>S'initier aux méthodes d'inventaire de la biodiversité</p> <p>Apprendre à identifier certaines espèces locales</p> <p>Réaliser un inventaire faunistique</p> <p>Découvrir un site et sa faune sauvage</p> <p>Valoriser ses observations par leur saisie dans le logiciel clicnat de recensement de la biodiversité en Picardie</p>	<p>Durée : 2h30 Lieu : sur un ENS ou aux abords de l'établissement scolaire</p> <p>La biodiversité est partout. Comment l'observer, la reconnaître, l'inventorier et la préserver ? Au cours de cette animation, les élèves découvrent un site et sa biodiversité mais aussi un protocole d'inventaire faunistique avec le matériel nécessaire à l'observation de la faune (filet, épuisette, jumelles, boîte loupes, parapluie japonais, guide de détermination,...), fourni par l'association. Ils réalisent des inventaires en groupes suivi de temps de détermination des espèces observées. L'accent pourra être mis sur les groupes faunistiques étudiés lors des animations en classe. A la fin de la sortie, les élèves saisissent dans "Clicnat" les observations faites et participent ainsi à l'effort de connaissance de la biodiversité en Région.</p>	Réservation d'une visite et choix d'un ENS
Accompagnement sur des projets d'accueil de la faune	<p>Les services rendus par la biodiversité</p> <p>La biodiversité dans notre quotidien</p> <p>Les espèces anthropophiles</p>	<p>Prendre conscience de la valeur de la biodiversité</p> <p>Découvrir des solutions concrètes pour préserver la biodiversité</p>	<p>Durée : 2h30 Lieu : en classe</p> <p>L'atelier aborde la place importante de la biodiversité dans notre quotidien (cohabitation homme/animaux, services</p>	<p>Diaporama (vidéo-projecteur) Salle avec tables mobiles de préférence (activités en groupes : jeu de plateau « Jardin Sauvage » pour apprendre les gestes qui favorisent la</p>

	L'accueil et la cohabitation avec la faune sauvage	Être acteur de la protection de la biodiversité via la participation à des ateliers d'accueil de la faune sauvage	et biens rendus par la nature, ...) mais aussi son érosion et les actions qui peuvent être menées par chacun pour la préserver. Le portrait d'espèces anthropophiles choisies (mésanges, insectes...) est ensuite dressé (classification, biologie, ...). Les élèves apprennent enfin à accueillir cette faune en construisant nichoirs, mangeoires, hôtels à insectes... à installer au sein de l'établissement scolaire.	biodiversité, atelier de fabrication pour accueillir la faune sauvage...)
Accompagnement sur des projets de préservation d'espèces protégées nichant dans le collège	Les espèces menacées en Picardie (statuts, menaces...) L'accueil et la cohabitation avec la faune sauvage	Favoriser la cohabitation entre humains et chauves-souris ou oiseaux (moineaux, hirondelles, martinets) Prendre conscience de la part à jouer par chaque citoyen dans la protection des espèces menacées Valoriser l'engagement du collège et des élèves et porter le message d'une cohabitation réussie	Si vous avez des oiseaux protégés qui nichent dans le collège (nids de moineaux, d'hirondelles, de martinets) ou vous voulez créer un gîte d'étape pour les chauves-souris, Picardie Nature vous accompagne pour : - sensibiliser les élèves - faciliter la cohabitation (fientes d'oiseaux gênantes) - valoriser cette collocation originale (label Refuge pour les chauves-souris, panneau Vivre avec les hirondelles) - vous accompagner dans leur suivi (inventaire, plan de répartition...) Une animation en classe sensibilisera les élèves sur les espèces menacées en Picardie. Le portrait des espèces anthropophiles hébergées sera ensuite dressé. Les élèves fabriqueront ensuite un nid (oiseaux) ou un gîte d'étape (chauves-souris) pour accueillir l'espèce choisie. L'association fournira un autre type de nid/gîte aux collégiens qui pourront comparer leur utilisation par la faune sauvage une fois installés dans l'établissement. Remarque : Si l'établissement a un souci de cohabitation avec les fientes	Diaporama (vidéo-projecteur) Salle avec tables mobiles de préférence (activités en groupes : ateliers de fabrication et de montage/démontage de nid/gîte, jeux pour découvrir les espèces menacées...)

			d'oiseaux, Picardie Nature pourra proposer un accompagnement technique et le chef de l'établissement aura à impliquer les services gestionnaires des bâtiments au sein du CD60, puisqu'il s'agira de fixer des planchettes aux murs.	
--	--	--	--	--

Espaces naturels concernés

ACHY : Forêt domaniale de Malmifait
 BAILLEUL-SUR-THÉRAIN : Le Mont César
 BRESLES : Les Marais et Pelouses de Bresles
 CHANTILLY : Forêt de l'Institut de France
 CLAIROIX (+ Coudun, Janville, Bienville, Longueil-Annel) : Le Mont Ganelon
 FRESNOY-LA-RIVIÈRE : Le Marais et les Petits Monts
 LA NEUVILLE-EN-HEZ : Forêt domaniale de Hez Froidmont
 LE COUDRAY-SAINT-GERMER : Forêt domaniale de Thelle
 LE MONT SAINT ADRIEN : Forêt domaniale du Parc Saint Quentin
 LE PLESSIER-SUR-BULLES : Le Cul de la Lampe
 LE PLESSIS-BRION : Le Trou Bouilly

<p>Contact structure</p> <p>Picardie Nature 233 rue Eloi Morel - 80000 AMIENS Tél : 03 62 72 22 50 Mail : contact@picardie-nature.org Site internet : http://www.picardie-nature.org</p>	<p>Contact animateur</p> <p>Nom - Prénom : COURQUIN Betty Tél : 03 62 72 22 50 Tél portable : 06 78 10 93 46 Mail : betty.courquin@picardie-nature.org</p>
---	--

Présentation de la structure



La forêt française est un écosystème aux ressources multiples. Chaque jour, les équipes de l'Office National des Forêts (ONF) entretiennent, développent et renouvellent ces espaces avec, au cœur de leurs actions, trois objectifs indissociables : répondre aux besoins des hommes grâce à la production de bois, préserver l'environnement et accueillir le public.

Dans l'Oise, l'ONF gère 33 000 ha de forêts domaniales et 9700 ha de forêts de collectivités. On citera par exemple les emblématiques massifs de Halatte, Ermenonville, Chantilly, Compiègne et Hez Froidmont, marqués par l'Histoire et accueillant des richesses patrimoniales remarquables et remarquées (patrimoine forestier, patrimoine naturel et patrimoine culturel). Aujourd'hui la gestion forestière s'adapte aux préoccupations contemporaines, tels que le changement climatique, le développement des énergies renouvelables, la valorisation du matériau bois, la préservation de la biodiversité et de l'eau, la valorisation d'espaces de bien-être pour les populations, etc.

Interventions proposées

Animations	Notions abordées	Objectifs	Déroulement de la séance	Modalités pratiques
Les différentes fonctions de la forêt publique française : économique, sociale et environnementale	Gestion sylvicole et métiers de la forêt ; Biodiversité et milieux naturels ; Fonctions sociales (loisirs, paysage, eau potable, etc.) ; Gestion cynégétique	Comprendre le fonctionnement de la forêt et des milieux naturels associés	Sur le terrain : - Observations (traces d'animaux, essences d'arbres, feuilles, graines...) - Recherche, récoltes (produits de la forêt) et interprétations (photographies, dessins...) Séances de ½ journées en forêt, adaptable selon le programme de l'enseignant	Adaptable selon les besoins
Gestion sylvicole et métiers de la forêt	Planification des actions et déroulement ; Rédaction et suivi des documents de gestion, plantations, travaux forestiers, exploitation ; Différentes utilisations des bois (notions d'essences, diamètres, qualités) ; Métiers de la forêt (ouvriers, bucherons, techniciens, chef de projet, etc.).	Connaître les différents métiers et activités de gestion	- Visites guidées sur site - Jeux interactifs en forêt - Démonstrations (chantiers en cours) - Chantiers nature participatifs et de cohésion de groupe	Adaptable selon les besoins
Biodiversité forestière : faune, flore, milieux naturels	Les différents types de milieu (forestiers et milieux associés) ; Les plantes et les animaux qui y vivent ; Les enjeux de préservation (changements climatiques, espèces exotiques envahissantes, pression sociale...) Moyens de protection.	Comprendre le fonctionnement de la forêt et des milieux naturels associés	En classe : Séances de ½ journées, adaptable selon le programme de l'enseignant	Adaptable selon les besoins

L'eau en forêt : étangs, rus, mares et zones humides	Les différents milieux aquatiques et leurs relations ; La faune et la flore inféodée ; Les enjeux de préservation (qualité de l'eau, libre écoulement...) ; Les travaux de génie écologique (restauration de ruisseaux et de mares, ouvrages piscicoles...).	Comprendre le fonctionnement de la forêt et des milieux naturels associés		Adaptable selon les besoins
Chantier nature écocitoyen	Plantation ; Travaux de végétation (valorisation des peuplements, génie écologique) ; Propreté.	Participer à la gestion et la préservation de la forêt		Adaptable selon les besoins

Espaces naturels concernés

Forêts publiques

<p>Contact structure NOM : COLAS-MATUSKA Sarah Adresse : 15, avenue de la Division Leclerc 60 200 Compiègne Tél : 03 44 92 55 38 Mail : sarah.colas@onf.fr Site internet : onf.fr</p>	<p>Contact animateurs Forêt d'Ermenonville : laure.gautier@onf.fr Forêt d'Halatte : bruno.derouane@onf.fr Forêt de Hez-Froidmont : francois.morin@onf.fr Forêt de Chantilly : benjamin.couturier@onf.fr Forêt de Compiègne : guillaume.declochez@onf.fr</p>
---	---

10.1.5 Fédération des chasseurs de l'Oise

Présentation de la structure



La Fédération Départementale des Chasseurs de l'Oise (Maison de la Chasse et de la Nature de l'Oise) s'engage à :

1) Valoriser le patrimoine naturel du département

- gestion et sauvegarde de la faune sauvage chassable/protégée/commune/rare
- aménagement favorable du territoire
- mise en valeur et protection des entités faune/flore/habitat remarquables
- rassemblement des acteurs de l'espace rural (gestions communes,...)

2) Lutter contre les actes de vandalismes liés à la faune sauvage

- participation à la police de la chasse (contre le braconnage, le pillage, le défrichement abusif, les incendies criminels, les pollutions, le trafic d'espèces, ...)

3) Eduquer et sensibiliser le grand public à la richesse de son patrimoine naturel

- animation nature (scolaires à tous niveaux : maternelles > lycées)
- manifestation nature (sorties thématiques, événementiels,...)
- création de programmes pédagogiques avec des partenaires (Education nationale, Fédération Nationale des Chasseurs, ...).

Interventions proposées

Animations	Notions abordées	Objectifs	Déroulement de la séance	Modalités pratiques
Accompagnement sur des projets d'inventaire de la faune	<p>Mise en place et suivis d'inventaires faunistiques pour les trois milieux de l'Oise :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Plaine • Forêt • Zones humides <p>Mise en place de différentes actions :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Protocole d'écoute et relevé sur le terrain (mai) • Pose « d'amphicaps » relevé et comptage (avril et juin) • Identification et comptage d'odonates • Comptage perdrix grises, faisans et lièvres (mars) 	<ul style="list-style-type: none"> • Découvrir les méthodes de suivi de la faune et de la flore • Apprendre à reconnaître les espèces (amphibiens, oiseaux, odonates) • Apprendre à connaître les milieux et leurs relations avec les espèces 	<p>Sur le terrain :</p> <p>En fonction de l'animation, du site et du groupe taxonomique vise</p> <p>En classe ou au sein de la fédération :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Présentation générale et mise en place • Prérequis avant sortie sur le terrain ou débriefing de la sortie si l'intervention en classe a lieu après la sortie 	<p>Niveau classe : 6ème à la 3ème</p> <p>Matériel : fourni par la FDC dans la mesure du possible</p>

	<p>Aide à la reconnaissance de la faune locale visible et non visible :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Écoute • Traces • Indices de présence 			
<p>L'équilibre faune/flore et les actions en faveur de la biodiversité</p>	<p>En salle ou sur le terrain :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Relations entre la faune et la flore et les impacts de l'un sur l'autre • Les trames vertes et bleues et l'intérêt des bio corridors • Les bonnes pratiques de gestion (agricoles, plantations, bandes enherbées, prairies fleuries, couvert végétal...) • Les aménagements et méthodes d'entretiens bénéfiques pour un milieu <p>Les pratiques déconseillées et néfastes pour l'environnement</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Comprendre les relations entre la faune et la flore et les impacts de l'une envers l'autre • Être sensibilisé à l'importance des trames vertes et bleues et à l'intérêt des bio corridors • Connaître les bonnes pratiques de gestion des milieux • Connaître les méthodes d'entretien bénéfiques à la biodiversité • Connaître les pratiques néfastes à la biodiversité 	<p>Sur le terrain :</p> <p>En fonction de l'animation, du site et du groupe taxonomique visé</p> <p>En classe ou au sein de la fédération :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Présentation générale et mise en place • Prérequis avant sortie sur le terrain ou débriefing de la sortie si l'intervention en classe a lieu après la sortie 	<p>Niveau classe : 6ème à la 3ème</p> <p>Matériel : fourni par la FDC dans la mesure du possible</p>

Espaces naturels concernés

Retrouvez les sites ENS sur lesquels les animations sont possibles en annexe 2.

<p>Contact structure</p> <p>NOM : Fédération départementale des chasseurs de l'Oise Adresse : 155 rue Siméon Guillaume de la Rocque Tél : 03 44 19 40 40 Mail : contact@fdc60.fr Site internet : https://www.fdc60.fr/</p>	<p>Contact animateur</p> <p>Nom - Prénom : GLOAGUEN Charline Tél : 03 44 19 40 47 Tél portable : Mail : decouvertes.nature@fdc60.com</p>
---	--

Présentation de la structure

Les Conservatoires d'espaces naturels des Hauts-de-France interviennent sur plus de 470 sites naturels de grand intérêt dans notre région. Ils assurent l'étude, la protection, la gestion et la valorisation de ces sites afin de s'assurer que le patrimoine naturel remarquable qui s'y trouve soit préservé, restauré ou développé. Les Conservatoires réalisent notamment des travaux qui permettent de restaurer ou de maintenir de bonnes conditions de vie et de reproduction pour la faune et la flore. Ils valorisent également les sites en proposant des sorties nature et en réalisant sentiers, panneaux et plaquettes pour mieux faire connaître la nature au grand public. Chaque année ce sont plus de 700 000 visiteurs qui parcourent les sites naturels préservés par ces associations en région.

Grâce aux Conservatoires d'espaces naturels des Hauts-de-France, la nature de notre région est entre de bonnes mains !

Interventions proposées

Animations	Notions abordées	Objectifs	Déroulement de la séance	Modalités pratiques
La gestion d'un espace naturel sensible (séance en salle, chantier nature, sortie nature)	<p><u>Pour une séance en classe (à compléter par une sortie nature ou un chantier nature)</u></p> <p>À l'aide d'un support multimédia (diaporama animé), les généralités et spécificités du milieu naturel visé seront présentées : recueil des représentations initiales - définition - usages passés et récents - fonctions (écologiques, économiques, sociales...) - enjeux de conservation - menaces – solutions</p>	<p>Découvrir un site naturel près de chez soi</p> <p>Découvrir un boisement et connaître des indicateurs de bonne santé d'un milieu</p> <p>Participer activement à la gestion écologique d'un espace sensible</p>	<p>Possibilité de réserver :</p> <p><u>1 Séance en salle sur ½ journée</u></p> <p>À l'aide d'un support multimédia (diaporama animé), les généralités et spécificités du milieu naturel visé seront présentées : recueil des représentations initiales - définition - usages passés et récents - fonctions (écologiques, économiques, sociales...) - enjeux de conservation - menaces – solutions</p>	<p><u>Pour les séances en salle :</u> Elèves de 6^{ème} à la 3^{ème} Un tableau blanc interactif pour la diffusion du diaporama</p> <p><u>Pour les sorties nature :</u> Tenue d'extérieur avec chaussures de marche ou bottes si temps humide</p>
Les milieux naturels : habitats, espèces, gestion (séance en salle, sortie nature, chantier nature couplé à une sortie nature)	<p><u>Pour un chantier nature pédagogique à la ½ journée (difficilement dissociable d'une séance en salle ou d'un temps de sensibilisation sur site)</u></p> <p>Découvrir et agir sur un site naturel en identifiant les enjeux de conservation et l'appréhension de l'évolution naturelle du milieu. Après un échange à travers les spécificités du site (habitats, espèces emblématiques, enjeux de conservation...), des sous-groupes seront créés afin d'intervenir sur les rejets et espèces arbustives participant au comblement des milieux ouverts.</p>	<p>Découvrir quelques espèces adaptées au milieu étudié</p> <p>Comprendre les enjeux de préservation d'un espace naturel sensible</p> <p>Participer activement aux activités proposées en s'adaptant à l'alternance des séquences éducatives</p> <p>Savoir travailler en équipe</p>	<p><u>1 Chantier nature pédagogique sur ½ journée</u></p> <p>Présentation générale et recueil des représentations initiales / Démonstration des techniques d'entretien et usage des outils / Formation des groupes / Réalisation du chantier / Evaluation finale et conclusion commune</p>	<p><u>Pour les chantiers nature :</u> Elèves de 6^{ème} à la 3^{ème} Prévoir une tenue adaptée, une tenue de rechange, selon la météo des bottes ou bonnes chaussures fermées ainsi qu'un pique-nique pour les animations à la journée (le matériel est fourni)</p>
L'évolution des paysages : approches historique, esthétique et biologique (séance en classe, sortie)	<p><u>Pour une sortie nature à la ½ journée (difficilement dissociable d'une séance</u></p>		<p><u>1 Séance en salle et chantier nature sur 1 journée</u></p> <p>Accueil sur site et présentation générale : historique, usages passés et récents et enjeux pour la biodiversité / Lecture du paysage interprétée et</p>	

	<p><i>en salle ou d'un temps d'action sur site)</i> Les élèves découvriront le site à travers plusieurs approches : approche individuelle et collective. Les temps individuels ou en sous-groupes seront mis en place pour les activités «naturalistes » ; les temps collectifs seront dédiés aux restitutions et lecture / interprétations du paysage (croquis). Activités de groupes permettant de rechercher, capturer, observer et déterminer les espèces du vivant (spécifiques au site) sur des zones restaurées et/ou naturellement ouvertes. Réalisation d'un bilan intermédiaire permettant de conclure sur la diversité du vivant. La même activité sera reproduite sur des secteurs différents en termes d'habitats pour comparaison de la répartition des espèces. Une petite activité artistique sera proposée en fin de projet pour garder une trace de cette rencontre : la création d'une carte nature à partir d'éléments récoltés sur site (genre de land'art) que les élèves ramèneront avec eux.</p>		<p>activités d'enquêtes naturalistes ludiques en sous-groupes / Analyse et détermination des espèces collectées / Bilan collectif</p>	
--	---	--	---	--

Espaces naturels concernés

Retrouvez les sites ENS sur lesquels les animations sont possibles en annexe 2

<p>Contact structure NOM : Conservatoire d'espaces naturels de Picardie Adresse : 1 place Ginkgo – Village Oasis – 80 044 AMIENS cedex Tél : 03 22 89 63 96 Mail : contact@conservatoirepicardie.org Site internet : www.conservatoirepicardie.org</p>	<p>Contact animateur Nom - Prénom : COMINALE Franck Tél : 03 22 89 84 28 Tél portable : 06 07 41 54 71 Mail : f.cominale@conservatoirepicardie.org</p>
---	---

10.1.7 CAUE

Présentation de la structure

Le conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement est une association reconnue d'intérêt public, créée dans le département pour poursuivre les objectifs fixés par la loi sur l'architecture du 3 janvier 1977, consolidée le 28 août 2017 : L'architecture est une expression de la culture. la création architecturale, la qualité des constructions, leur insertion harmonieuse dans le milieu environnant, le respect des paysages naturels ou urbains ainsi que du patrimoine sont d'intérêt public ». Le C.A.U.E poursuit sur le plan local les objectifs définis au niveau national en vue de promouvoir la qualité de l'architecture, de son environnement et du paysage avec le souci permanent de les adapter aux particularités locales. L'ensemble de ses missions d'information, de sensibilisation, de conseil et de formation s'exprime entre les acteurs impliqués dans la production et la gestion de l'espace rural et urbain.

Interventions proposées

Animations	Notions abordées	Objectifs	Déroulement de la séance	Modalités pratiques
Lire le paysage	paysage, anthropisation, matériaux, cartographie, dessin comme outil de perception du paysage.	Lire et observer le paysage du quotidien pour mieux le comprendre. Découvrir des manières différentes de percevoir un paysage	<i>Les animations sont organisées selon la méthode suivante : Délivrance d'une information en classe, comprendre sur le site, action/intervention des élèves.</i> En classe (2 h) : Présentation des notions de paysage, approche cartographique (CAUE60) Sur le terrain (3h) : Balade-découverte, conjointe avec le CPIE60 : Lecture du paysage depuis un point de vue, approche faune-flore, croquis du paysage (le dessin comme outil de perception de paysage)	- Salle, vidéoprojecteur, appareil photo, croquis et crayons pour le dessin - Animation pour tous niveaux
Articulation patrimoine naturel et patrimoine culturel	Relation patrimoine naturel et patrimoine historique	Décrypter l'action de l'homme sur les paysages Découvrir des manières différentes de percevoir un paysage	<i>Les animations sont organisées selon la méthode suivante : Délivrance d'une information en classe, comprendre sur le site, action/intervention des élèves.</i> En classe (2 h) : Présentation des notions de paysage, approche cartographique (CAUE60) Sur le terrain (3h) : Balade-découverte, conjointe avec le CPIE60 : lecture du paysage depuis un	- Salle, vidéoprojecteur, appareil photo, croquis et crayons pour le dessin - Animation pour tous niveaux

			point de vue, approche faune-flore, chasse au trésor des matériaux à partir d'un carnet. <i>Gerberoy (+2h) : visite optionnelle du jardin du peintre le Sidaner pour la dimension picturale du paysage</i>	
Intégration de la nature en ville	Urbanisme durable, nature en ville, corridors biologiques, transition énergétique, climat, valeurs d'exemples	Comprendre comment la nature inspire l'homme pour bâtir. Comment faire revenir la nature en ville ? Découvrir des manières différentes de percevoir un paysage	<p><i>Les animations sont organisées selon la méthode suivante : Délivrance d'une information en classe, comprendre sur le site, action/intervention des élèves.</i></p> <p>Eco quartier de Bailleul sur Thérain En classe (2h) : Présentation des notions d'urbanisme durable et de paysage (CAUE60)</p> <p>Sur le terrain (2h) : Visite commentée de l'éco quartier et prise de photos par les élèves. Mont-César En classe : Intervention du CPIE de l'Oise sur les notions de corridors biologiques (1h), séance de restitution après la visite (1h)</p> <p>Sur le terrain (2h): Balade-découverte de l'ENS du Mont César conjointe avec le CPIE60, approche faune-flore. Prise de photo par les élèves.</p>	- Salle, vidéoprojecteur, appareil photo, croquis et crayons pour le dessin - Animation pour tous niveaux

Espaces naturels concernés

Animation 1 :

CREIL : Le Coteau de la Garenne

Animation 2 :

GERBEROY : Forêt domaniale de Caumont

COMPIEGNE : Forêt domaniale

CHANTILLY : Forêt de l'Institut de France

Animation 3 :

BAILLEUL-SUR-THÉRAIN : Le Mont César

Contact structure

NOM : Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement
de l'Oise

Adresse : 4 rue de l'Abbé du Bos, 6000 BEAUVAIS

Tél : 03 44 82 14 14

Mail : caue60@wanadoo.fr

Site internet : <http://www.caue60.com>

Contact animateur

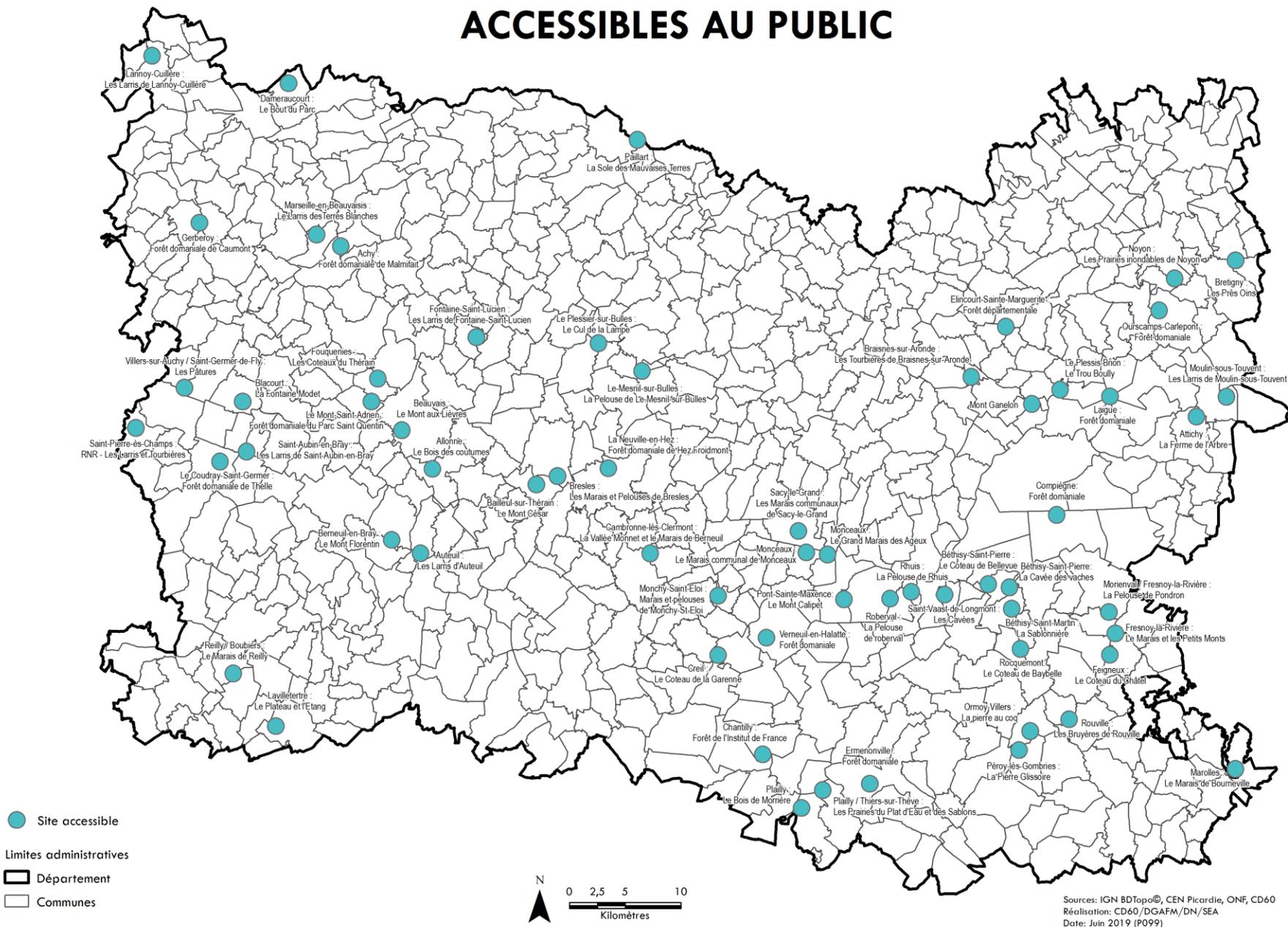
Nom - Prénom : SIROT Martin (paysagiste)

Tél : 03 44 82 14 14

Tél portable :

Mail : martin.siro@caue60.com

LES ESPACES NATURELS SENSIBLES DE L'OISE ACCESSIBLES AU PUBLIC



Sites ENS	Numéro de l'ENS	Canton	Type de milieu	Niveau d'accessibilité	Niveau d'aménagement	Facilité d'accès	Parking	CENP	CPIE	CBNBI	PICARDIE NATURE	ONF	FDC	CAUE	Période idéale pour la visite
ACHY : Forêt domaniale de Malmifait	1	GRANDVILLIERS	Forêt	Accès libre			oui			X	X	X	X		Mai
ALLONNE : Le Bois des coutumes	2	BEAUVAIS - 2	Landes	Accès libre	Panneau d'accueil	ok	oui	X							
AUTEUIL : Les Larris d'Auteuil	3	BEAUVAIS - 2	Coteau	Accès libre	Sentier	ok	non	X	X				X		
BAILLEUL-SUR-THÉRAIN : Le Mont César	4	MOUY	Coteau	Accès libre	Sentier	ok	oui	X	X	X	X		X	X	Mai à octobre
BERNEUIL-EN-BRAY : Le Mont Florentin	5	BEAUVAIS - 2	Coteau	Accès libre	Panneau d'accueil	ok	non	X	X						
BÉTHISY-SAINT-PIERRE : La Cavée des vaches	6	CREPY EN VALOIS	Coteau	Accès libre	Néant	ok	non	X					X		
BÉTHISY-SAINT-PIERRE : Le Coteau de Bellevue	7	CREPY EN VALOIS	Coteau	Accès libre	Néant	ok	oui	X					X		
BRAISNES-SUR-ARONDE : Les Tourbières de Braisnes-sur-Aronde	8	ESTREES ST DENIS	Marais	Accès libre	Sentier + valorisation pédagogique en cours de réflexion	ouvert au public en période de pêche	oui	X							
BRESLES : Les Marais et Pelouses de Bresles	9	MOUY	Marais	Accès libre	Sentier		oui	X		X	X				Toute l'année
CAMBRONNE-LÈS-CLERMONT : La Vallée Monnet et le Marais de Berneuil	10	MOUY	Marais / Coteaux	Accès libre	Panneau d'accueil	ok	oui mais prévoir de la marche	X				X	X		Printemps/automne

CHANTILLY : Forêt de l'Institut de France	11	CHANTILLY	Forêt	Accès réglementé du 1/10 au 28/02				oui		X	X	X			X	Mai
CLAIROIX (+ Coudun, Janville, Bienville, Longueil-Annél) : Le Mont Ganelon	12	COMPIEGNE	Forêt	Accès libre				Voir dans Clairoix			X	X		X		Mai
COMPIEGNE : Forêt domaniale	13	COMPIEGNE	Forêt	Accès réglementé du 1/10 au 28/02				oui		X			X	X	X	
CREIL : Le Coteau de la Garenne	14	CREIL	Coteau	Accès libre	Néant			non	X	X					X	
ELINCOURT- STE- MARGUERITE : Forêt départementale	15	THOUROTTE	Forêt	Accès libre	Sentier pédagogique			oui						X		
ERMENONVILL E : Forêt domaniale	16	NANTEUIL LE HAUDOUIN	Forêt	Accès réglementé du 1/10 au 28/02				oui		X			X	X		
FEIGNEUX : Le Coteau du Châtel	17	CREPY EN VALOIS	Coteau	Accès libre	Panneau d'accueil	ok		oui	X					X		
FOUQUENIES : Les Coteaux du Thérain	18	BEAUVAIS - 1	Coteau	Accès libre	Panneau d'accueil	ok		oui	X	X						
GERBEROY : Forêt domaniale de Caumont	19	GRANDVILLIERS	Forêt	Accès libre				oui					X		X	
FRESNOY-LA- RIVIÈRE : Le Marais et les Petits Monts	20	CREPY EN VALOIS	Marais / Coteaux	Accès libre	Panneau d'accueil	ok		non	X			X		X		
LA NEUVILLE- EN-HEZ : Forêt	21	MOUY	Forêt	Accès réglementé				oui		X		X	X			

domaniale de Hez Froidmont				du 1/10 au 28/02											
LAIGUE : Forêt domaniale	22	COMPIEGNE	Forêt	Accès réglementé du 1/10 au 28/02			oui		X			X	X		
LANNOY-CUILLÈRE : Les Larris de Lannoy-Cuillère	23	GRANDVILLIERS	Coteau	Accès libre	Panneau d'accueil	oui	oui	X	X	X					
LAVILLETERRE : Le Plateau et l'Étang	24	CHAUMONT EN VEXIN	Marais / Coteaux	Accès libre	Panneau d'accueil	ok	oui	X	X						
LAVILLETERRE : Le Bois de la mare	25	CHAUMONT EN VEXIN	Forêt	Accès libre			oui								
LE COUDRAY-SAINT-GERMER : Forêt domaniale de Thelle	26	GRANDVILLIERS	Forêt	Accès libre			oui				X				
LE MONT SAINT ADRIEN : Forêt domaniale du Parc Saint Quentin	27	BEAUVAIS - 1	Forêt	Accès libre			oui				X	X			
LE PLESIER-SUR-BULLES : Le Cul de la Lampe	28	ST JUST EN CHAUSSEE	Coteau	Accès libre	Panneau d'accueil	ok	oui avec un peu de marche	X			X				
LE PLESSIS-BRION : Le Trou Bouilly	29	COMPIEGNE	Marais	Accès libre	Sentier	ok	oui	X	X		X				
MAROLLES : Le Marais de Bourneville	30	NANTEUIL LE HAUDOIN	Marais	Accès libre	Sentier	ok	oui	X					X		
MARSEILLE-EN-BEAUVAISIS : Le Larris des Terres Blanches	31	GRANDVILLIERS	Coteau	Accès libre	Panneau d'accueil	oui	oui	X	X						

MONCHY-SAINTE-ÉLOI : Le Marais et la Grande Prairie	32	NOGENT SUR OISE	Marais	Accès libre	Sentier	ok	oui	X				X		Printemps/automne
ORMOY-VILLERS : La pierre au coq	33	NANTEUIL LE HAUDOUIN	Forêt				oui	X					X	
OURSCAMPS-CARLEPONT : Forêt domaniale	34	NOYON	Forêt	Accès libre			oui			X		X	X	Automne
PÉROY-LÈS-GOMBRIES : La Pierre Glissoire	35	NANTEUIL LE HAUDOUIN	Landes	Accès libre	Sentier	ok	oui	X				X	X	
PLAILLY : Le Bois de Morrière	36	SENLIS	Landes	Accès encadré	Sentier	ok	oui						X	
PLAILLY : La pierre Monconseil	37	SENLIS	Forêt	Accès libre			oui						X	
PLAILLY THIERS-SUR-THÈVE : Les Prairies du Plat d'Eau et des Sablons	38	SENLIS	Prairies humides	Accès libre	Néant	non	non	X					X	
PONT-SAINTE-MAXENCE : Le Mont Calipet	39	PONT STE MAXENCE	Coteau	Accès libre			non	X						
REILLY BOUBIERS : Le Marais de Reilly	40	CHAUMONT EN VEXIN	Marais	Accès libre	Sentier		oui	X						
ROCQUEMONT : Le Coteau de Baybelle	41	CREPY EN VALOIS	Coteau	Accès soumis à autorisation	Néant	demande d'autorisation préalable	oui			X			X	
SACY-LE-GRAND : Propriété départementale	42	PONT STE MAXENCE	Marais	Accès autorisé			oui	X	X				X	
SAINT-PIERRE-ÈS-CHAMPS : RNR - Les Larris et Tourbières	43	GRANDVILLIERS	Marais / Coteaux	Accès libre	Sentier	ok	oui	X						

VERNEUIL-EN-HALATTE : Forêt domaniale	44	CREIL	Forêt	Accès libre			oui					X		
VILLERS-SUR-AUCHY SAINT-GERMER-DE-FLY : Les Pâtures	45	GRANDVILLIERS	Prairies humides	Accès libre	Sentier	ok	oui	X	X					

10.3 Annexe 3 – Fiches descriptives des ENS

10.3.1 CANTON DE BEAUVAIS - 1



FOUQUENIES : Les coteaux du Thérain

Les Coteaux du Thérain, situés à Fouquénies dans l'Oise, dominent la vallée du Thérain parsemée d'étangs, de pâturage et de prairies de fauche. Ils forment une mosaïque de milieux naturels dominés par les bois entrecoupés de fourrés de recolonisation et de pelouses.

La richesse du site provient de la surface de pelouses sèches encore présentes malgré son abandon. Les pelouses de la commune de Fouquénies revêtent donc un **intérêt** particulier avec la présence de 19 espèces rares de la flore de Picardie, notamment de très belles stations de Phalangère rameuse et de Digitale jaune.



LE MONT ST ADRIEN : Forêt domaniale du Parc Saint Quentin

Le massif forestier du Parc de Saint-Quentin s'étend à l'ouest de l'agglomération beauvaisienne.

On y trouve plusieurs espèces de papillons diurnes et nocturnes, rares et/ou en régression en Picardie et le Pic noir, inscrit à la directive Oiseaux, fréquente les grandes hêtraies.

Dans les mares et ornières suffisamment profondes, se reproduisent plusieurs espèces de batraciens, dont le Triton alpestre, vulnérable en France.

10.3.2 CANTON DE BEAUVAIS – 2



Source : E. Domzal – CEN Picardie

ALLONNE : Le Bois des coutumes

Les Landes du Bois des Coutumes à Allonne, dans l'Oise, présentent un milieu de landes sèches extrêmement rares dans la région et unique dans le Beauvaisis. Sur les 17 hectares de ce site, subsistent 4 hectares de milieux ouverts ponctués au printemps de quelques Orchis tacheté et Serratule des teinturiers et où s'épanouissent papillons et reptiles ; le reste est occupé par des boisements de chênes, charmes, châtaigniers sur le plateau, et frênes et érables sur les versants.



Source : C. Lambert – CEN Picardie

AUTEUIL : Les Larris d'Auteuil

Les Larris d'Auteuil se situent à l'extrémité sud-est du Pays de Bray, enclave de nature préservée. Autrefois, les larris étaient entretenus par l'Homme. Le coteau était voué au pâturage ovin. Puis au XX^e siècle, les pelouses ont été exploitées pour l'extraction de la craie (la « marne »). Aujourd'hui, les 19 hectares des Larris d'Auteuil ont gardé des traces de cette activité humaine. Par ailleurs, ils offrent divers paysages : pelouses chaudes et ensoleillées, fourrés d'arbustes, forêts fraîches et humides, marnières à nu ou cachées sous un manteau d'arbustes. L'objectif du Conservatoire d'espaces naturels est d'y conserver un paysage diversifié et un équilibre entre les différents milieux. Parmi les espèces présentes, citons plusieurs orchidées : l'Ophrys mouche ou encore la Platanthère à deux feuilles, la Gentianelle d'Allemagne... et parmi les insectes de nombreuses espèces de papillons parmi lesquels l'Argus bleu-nacré, le Fluoré, le Machaon...



Source : R. Monnehay – CEN Picardie

BERNEUIL EN BRAY : Le Mont Florentin

Le Mont Florentin est un site naturel d'intérêt régional. Il est l'un des derniers larris (mot picard pour désigner une pelouse) du Pays de Bray. Ce dernier est une région naturelle à cheval sur la Normandie et les Hauts-de-France. En voie de disparition sur divers sites, ces pelouses ont particulièrement besoin du pâturage pour subsister. Comme autrefois, chaque été, les 11 hectares du Mont Florentin retrouvent le pâturage des moutons. Cela permet de conserver son paysage caractéristique et la présence d'une flore et d'une faune propres au pâturage ovin. Le genévrier, par exemple, est un arbuste témoignant de cette pratique pastorale, tout comme la Parnassie des marais, plante protégée en région.

10.3.3 CANTON DE CHANTILLY



Source : Voyages.michelin.fr

CHANTILLY : Forêt de l'Institut de France

La forêt de Chantilly s'étend sur une superficie de 6344 hectares. Située à cheval sur le département de l'Oise et du Val d'Oise, elle appartient au massif des 3 forêts qui comprend la forêt d'Halatte, d'Ermenonville et de Chantilly. Les principales essences d'arbres sont : chêne, pin sylvestre, tilleul, hêtre et charme. La forêt de Chantilly doit son existence à des mesures de protection des propriétaires terriens remontant à l'époque du Moyen-âge. On y exploitait le bois et on y faisait la chasse principalement. Les landes étaient utilisées par les bergers qui y menaient leurs troupeaux de moutons. Actuellement, la forêt appartient à l'Institut de France et l'exploitation forestière est menée par l'ONF. La chasse s'y pratique à tir et à courre, tout comme l'entraînement des chevaux de courses de par son sol meuble en surface. De nombreux chemins de randonnées la traversent également, pour le plus grand plaisir des randonneurs.

10.3.4 CANTON DE CHAUMONT-EN-VEXIN



Source : R. Monnehay – CEN Picardie

LAVILLETERTRE : Le Plateau et l'Étang

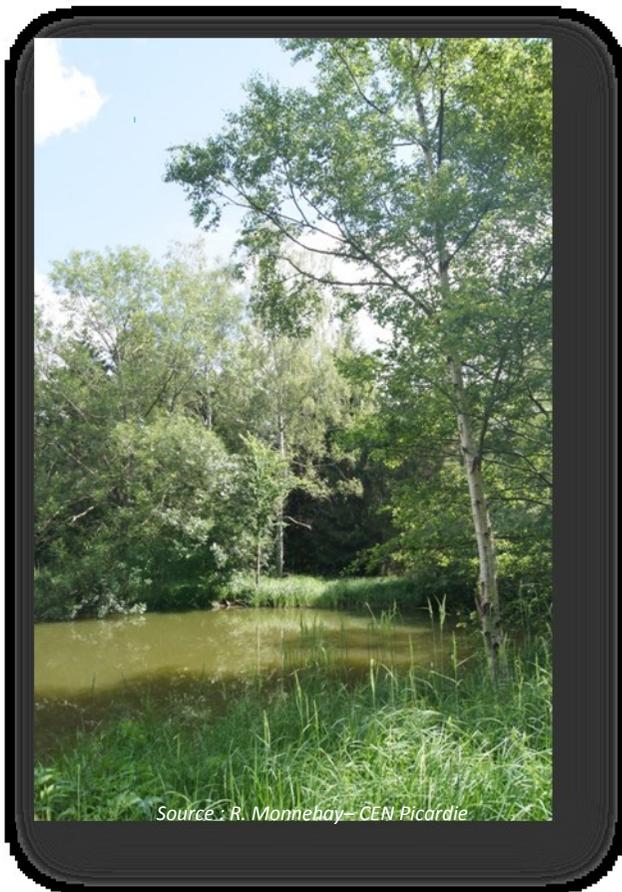
Le Plateau et l'Étang de Lavillettertre se situent dans le Vexin, dans l'Oise. Site naturel d'intérêt régional et espace naturel d'intérêt départemental, il offre au visiteur le loisir d'observer des milieux rares ainsi qu'une faune et une flore nombreuses. En effet, la diversité des milieux naturels du site (pelouse, étang, cavités) attire des espèces variées. Lors de votre promenade, rencontrez le lézard vert agitant une touffe d'herbes, écoutez le chant du criquet, épiez le papillon s'enivrant du nectar d'une fleur. Mais attention sous vos pieds, dans les sombres cavités, prenez garde au dortoir des chiroptères, à ne surtout pas déranger durant leur hibernation et leur reproduction.



Source : S. Pillon – CRPF Hauts-de-France

LAVILLETERTRE : Le bois de la mare

Rares sont les bois privés ouverts au public. Le bois de la Mare vous accueille pour une découverte de la forêt. Vous apprendrez le métier de forestier qui a pour devise « Imiter la nature, hâter son œuvre » en observant les différents arbres qu'ils soient de jeunes pousses en devenir ou de très vieux bois accueillants des espèces rares telles que les chauves-souris, les chouettes, ou des insectes de type scarabée aux belles couleurs cuivrées. Vous pourrez également observer une coupe du sol de la forêt, un milieu sous nos pieds où foisonne la vie et où l'arbre puise son eau et ses éléments nutritifs. Vous parcourrez un bel alignement de tilleul en perspective du château. L'entretien de ces alignements vous est expliqué notamment l'intervention de curieux « écureuils », hommes qualifiés pour couper les branches en hauteur et en rappel sur des cordages.



Source : R. Mommehay – CEN Picardie

REILLY BOUBIERS : Le marais de Reilly

Au cœur du Vexin, au sud-ouest de l'Oise, en fond de vallon à 1 km des sources du Réveillon, se situe le marais de Reilly. Cette zone fait partie d'un massif de 150 hectares, les bois du Poteau et de la Croisette. Le marais englobe pour la majeure partie un ancien bas marais tourbeux et est traversé par un sentier de balade.

Cet espace renferme un nombre important de milieux, d'espèces d'arbres et de plantes remarquables dont la rare écrevisse à pattes blanches.

10.3.5 CANTON DE COMPIEGNE



CLAIROIX (+ Coudun, Janville, Bienville, Longueil-Annel) : Le Mont Ganelon

L'ENS du Mont Ganelon constitue une butte témoin, majoritairement boisée, qui s'étend sur un peu plus de 500 hectares. Son originalité repose à la fois sur ses milieux calcicoles et l'ancienneté de certains boisements qui ont plus de 200 ans. Ces derniers, comme en témoigne l'allée de châtaigniers de la photo ci-jointe, sont riches d'une faune et d'une flore particulièrement remarquables dont diverses espèces de chauves-souris et d'insectes mais aussi de nombreuses espèces végétales dont plusieurs sont menacées à l'échelle régionale, voire même à l'échelle européenne (le Dicrane vert). Par ailleurs, le Mont Ganelon, de par sa position stratégique a été occupé depuis l'antiquité et est également riche d'un important patrimoine historique et archéologique.



COMPIEGNE : Forêt domaniale

La forêt domaniale de Compiègne est la troisième forêt domaniale par sa taille (14.357 ha) après Orléans et Fontainebleau. Elle forme avec les forêts de Laigue et Ourscamps un vaste massif forestier au sud de la Picardie.

Composée essentiellement d'essences feuillues (Hêtre, Chêne), cette majestueuse forêt possède aussi un patrimoine culturel très riche, en lien avec l'histoire et le rayonnement de la ville et du château de Compiègne.

Les chênes pluri-centenaires des Beaux Monts, la réserve biologique des Grands Monts, les zones humides (mares, tourbières, sources, rus, étangs) ou encore les landes et prairies constituent des habitats d'une grande richesse qui accueillent une faune et une flore remarquables : oiseaux (Pic mar, Pic noir, Bondrée apivore), chauves-souris (Petit Rhinolophe, Vespertilion de Beschtein), insectes (Lucane cerf-volant, Grand Capricorne, Pique prune), mousses (Dicrane vert)...



Source : fr.wikipedia.org



Source : M. Desbois – CEN Picardie

LAIGUE : Forêt domaniale

Le massif forestier de Compiègne/Laigue/Ourscamp s'étend en rive gauche de la rivière Oise, au contact des régions naturelles du Valois, du Plateau picard, du Noyonnais et de la Région d'Estrées.

De nombreux milieux remarquables, rares et menacés en Europe, sont inscrits à la directive Habitats-Faune-Flore. Tous ces habitats abritent de très nombreuses espèces végétales et animales de grande valeur patrimoniale (Martin pêcheur, Pic Mar, Pic Noir...).

Des carrières souterraines de calcaire abandonnées sont utilisées par de nombreuses chauves-souris, souvent rares et menacées au niveau européen, en période hivernale ou nuptiale.

Les mares et les fossés en eau abritent d'importantes populations de batraciens et d'insectes remarquables, de même que certains étangs forestiers, qui abritent également bon nombre d'oiseaux d'eau en reproduction ou en migration.

LE PLESSIS BRION : Le Trou Bouilly

Le site du Plessis-Brion s'inscrit dans la continuité d'une grande vallée inondable d'importance nationale : la Moyenne Vallée de l'Oise. Situé en rive gauche de la rivière Oise, à 10km au Nord de Compiègne, il se trouve en limite des communes de Longueil-Annel et Choisy-au-Bac. Le site est scindé en deux parties abritant chacune un étang entouré de prairies de fauche exploitées par un éleveur local. Récemment, le site a fait l'objet d'aménagements spécifiques avec la création d'un espace de promenade et d'observation des oiseaux ouvert au grand public. Venez y observer les Sternes pierregarin qui viennent y nicher.

10.3.6 CANTON DE CREIL



CREIL : Le Coteau de la Garenne

Le Coteau de la Garenne est un écrin de nature de 19 hectares au cœur de la ville de Creil. Sur cet îlot, s'est développée la rare Gentiane croisette, une plante rare reconnue d'intérêt patrimonial en région. D'autres espèces typiques des zones sèches s'y épanouissent telles que la Germandrée des montagnes ou encore la Séslyrie bleuâtre.



VERNEUIL-EN-HALATTE : Forêt domaniale

Le massif forestier d'Halatte s'étend en rive gauche de l'Oise. Plusieurs habitats remarquables, rares et menacés en Europe, sont inscrits à la directive "Habitats" de l'Union Européenne. Tous ces habitats, d'intérêt européen, ainsi que les autres milieux importants à l'échelle nationale ou au niveau régional, abritent bon nombre d'espèces végétales et animales de très grande valeur patrimoniale. Plusieurs espèces rares et/ou menacées à l'échelle de la Picardie ou du nord de la France sont également présentes : la Bécasse des bois (*Scolopax rusticola*), le Tarier pâtre (*Saxicola torquata*), le Gobemouche noir (*Ficedula hypoleuca*), le Rougequeue à front blanc (*Phoenicurus phoenicurus*), le Pouillot de Bonelli (*Phylloscopus bonelli*)...

10.3.7 CANTON DE CREPY EN VALOIS



BÉTHISY-SAINT-PIERRE : La Cavée des vaches

Située sur la commune de Béthisy-Saint-Pierre, au sud-est de l'Oise, la Cavée des vaches héberge une pelouse calcaire. De surface restreinte, celle-ci accueille cependant un patrimoine naturel devenu très rare dans l'Oise et en région en général, citons par exemple l'Armérie des sables, la Laîche humble ou encore le Séséli coloré.



BÉTHISY-SAINT-PIERRE : Le Coteau de Bellevue

Jouxant la forêt domaniale de Compiègne, cette pelouse calcaire de petite superficie est une pépite au niveau du cortège floristique et faunistique. Il héberge notamment une des dernières populations de Gentiane croisette et de Barbon pied de poule de la vallée de l'Automne. Ouvrez l'œil vous y croiserez peut-être le Léopard vert.



Source : R. Monnehay – CEN Picardie

FEIGNEUX : Le Coteau du Châtel

Le Coteau de Châtel de Feigneux, dans l'Oise, est un petit larris en cours de restauration connecté directement à une des dernières grandes pelouses calcaires de la Vallée de l'Automne : la pelouse de Russy-Bémont.

Remarquable pour son point de vue depuis l'éperon rocheux, il est également intéressant pour sa végétation rase typique. Il accueille ainsi les espèces caractéristiques de ce type de milieu : orchidées, plantes aromatiques et méridionales pour la flore, reptiles, papillons, criquets et même la Mante religieuse pour la faune.



Source : R. Monnehay – CEN Picardie

FRESNOY-LA-RIVIÈRE : Le Marais et les Petits Monts

Le Marais et les Petits Monts sont situés au cœur de la Vallée de l'Automne, vallée qui s'étire d'Est en Ouest au Sud du massif forestier de Compiègne.

Traversés par la rivière Automne, les marais Malton, de Pondron et des Bourgons sont composés d'une mosaïque de boisements, roselières, mégaphorbiaies et caricaies qui hébergent entre autres le rare papillon Nacré de la sanguisorbe. Le coteau des Petits Monts est lui un exemple de pelouse calcicole (ou larris). Ces milieux ont un potentiel important en termes de patrimoine naturel. Diverses espèces d'orchidées, la Germandrée des montagnes et le Lézard vert ou la Coronelle lisse s'épanouissent sur ces milieux chauds et filtrants.



ROCQUEMONT : Le Coteau de Baybelle

Le ru de Baybelle est un affluent en rive gauche de l'Automne. De part et d'autre de celui-ci se trouvent encore deux grands coteaux qui se font face. Ces expositions différentes, un exposé au Nord et l'autre au Sud, permettent l'expression d'une flore et d'une faune remarquables. Le Lézard vert y est régulièrement observé et la Petite Violette y trouve un de ses bastions importants pour la région.

10.3.8 CANTON D'ESTREES SAINT DENIS



BRAISNES-SUR-ARONDE : Les Tourbières de Braisnes-sur-Aronde

Les anciennes tourbières de Braisnes sont aujourd'hui des étangs à vocation de pêche. Dans le contexte global de la vallée de l'Aronde, fortement dégradée par les plantations de peupliers, ils accueillent des reliquats de faune et de flore menacées.

Elles couvrent 7,15 ha dont une partie est occupé par les pièces d'eau, le reste étant occupé par des plantations de peupliers. Parmi les espèces présentes, citons le Mouron délicat, la Reine des prés ou encore le Troscart des marais.

10.3.9 CANTON DE GRANDVILLIERS



ACHY : Forêt domaniale de Malmifait

Les forêts de Malmifait et d'Achy-Autrèche comptent parmi les massifs forestiers les plus importants de l'ouest du plateau picard. Entourées et séparées par une bande étroite, où les prairies sont aujourd'hui relictuelles, ces deux unités forestières sont semblables et abritent les mêmes richesses floristiques et faunistiques. Les milieux sylvatiques dominants sur les sols acidoclines (limons à silex) du plateau, sont des hêtraies-chênaies-charmaies. La variété des expositions des versants permet l'expression de plusieurs types sylvatiques, en fonction des conditions plus froides et humides (ambiances submontagnardes) ou thermophiles. Plusieurs lisières ou clairières, exposées au sud, favorisent ainsi la présence d'une végétation d'affinités subméditerranéennes.

Quelques mares ponctuent la forêt de Malmifait, ainsi que des ornières dans les fonds de vallons ou sur les chemins du plateau, permettant ainsi la reproduction de la faune aquatique. Les mares et ornières intraforestières sont très importantes pour la conservation des populations de batraciens.

GERBEROY : Forêt domaniale de Caumont

La forêt domaniale de Caumont, située entre la vallée du Thérain et la cuesta nord du Pays de Bray, s'étend sur une butte crayeuse recouverte de limons à silex. Elle présente ainsi une grande variété d'expositions et de conditions écologiques, avec des vallons froids à affinités submontagnardes, et des versants plus thermophiles.

Sur la butte s'étendent des futaies de chênes, charmes, et hêtres, à sous-bois de ronces dans les éclaircies.

Certaines parties périphériques du bois ont manifestement été cultivées autrefois, comme en témoigne la présence d'anciennes terrasses, aujourd'hui recolonisées par des hêtraies et/ou des frênaies.

Les alentours de la forêt sont majoritairement occupés par le bocage. Le Ru du Tahier coule vers le Thérain, entre Gerberoy et la forêt.

La variété des expositions et des conditions pédologiques autorise la présence de nombreuses espèces végétales remarquables, d'affinités submontagnardes, le plus souvent favorisées par le caractère atlantique relativement marqué du climat.

Parmi les espèces végétales les plus remarquables (assez rares à rares en Picardie) se trouvent :

- la Digitale jaune (*Digitalis lutea*),
- la Digitale pourpre (*Digitalis purpurea*),
- la Benoîte des ruisseaux (*Geum rivale*)



Source : G. Tasquier – CEN Picardie

LANNOY-CUILLÈRE : Les Larris de Lannoy-Cuillère

Les Larris de la commune de Lannoy-Cuillère dans l'Oise sont situés sur le plateau picard à proximité de la Somme et de la Seine-Maritime, dans la Vallée de la Bresle. Le secteur est assez diversifié avec une richesse en pelouses calcicoles (larris), des boisements et des pâtures. Ce site naturel est composé de 3 entités distinctes : le larris de Rothois, le larris de la Vallée de la Bresle et le larris de Cuillère. Il s'intègre dans le réseau des coteaux crayeux de la Vallée de la Bresle dont l'intérêt est reconnu de niveau européen.



Source : Oise Tourisme

LE COUDRAY-SAINT-GERMER : Forêt domaniale de Thelle

Les massifs forestiers de Thelle, des Plards et de Sérifontaine, localisés sur l'extrémité occidentale du plateau crayeux du Pays de Thelle, forment un seul et même ensemble forestier, du fait de leur proximité à la fois géographique et écologique.

Ces massifs forestiers connaissent des influences biogéographiques à la fois atlantiques, continentales, submontagnardes et méridionales, permettant l'expression d'une grande biodiversité. De nombreuses espèces végétales et animales rares et/ou menacées, sont, à cet endroit, en limite d'aire.

De nombreux oiseaux assez rares à très rares ont été observés, notamment le Rougequeue à front blanc, le Pouillot de Bonelli, le Faucon hobereau, la Bondrée apivore, le Pic noir et le Busard Saint-Martin.

Six espèces de batraciens se reproduisent dans les mares, dont le Triton alpestre, menacé dans le sud de la France, et la Grenouille agile.



Source : CEN Picardie

MARSEILLE-EN-BEAUVAISIS : Le Larris des Terres Blanches

Le Larris des Terres Blanches, situé entre le Bois Bailly et le fond de la vallée du ru de l'Herboval, tire son nom du substrat de craie aux affleurements blancs sur lequel il repose. Le site est composé d'une mosaïque de milieux naturels favorable à la biodiversité. Ainsi se mêlent pelouses écorchées aux espèces pionnières, complexes de pelouses et pelouses-ourlets, fourrés arbustifs, refuges de reptiles et d'oiseaux et boisements propices à de nombreuses espèces forestières. Afin de préserver ce site remarquable, le propriétaire du site s'est associé au Conservatoire d'espaces naturels en 2003.



Source : R. Monnehay – CEN Picardie

SAINT-PIERRE-ÈS-CHAMPS : RNR - Les Larris et Tourbières

La Réserve Naturelle Régionale des Larris et Tourbières est un site dont l'intérêt patrimonial est multiple (orchidées, plantes typiques et rares des zones sèches et des zones humides, papillons, insectes, oiseaux...). Connue pour ses panoramas sur l'Epte et le Bray et ses milieux naturels remarquables, cette réserve, et particulièrement la Côte Sainte-Hélène, constitue également un site archéologique et historique auquel se rattachent des traditions populaires.

Sites touristiques prisés du Pays-de-Bray, les Tourbières et la Côte Sainte-Hélène sont traversées par des sentiers de balade.



Source : Conservatoire Picardie

VILLERS SUR AUCHY – SAINT GERMER DE FLY : Les Pâtures

Au cœur de la dépression du Pays de Bray se trouvent des prairies humides situées sur les territoires des communes de Saint-Germer-de-Fly et de Villers-sur-Auchy. Les Pâtures offrent au visiteur une intéressante palette de milieux humides et de prairies. Les landes, du fait de la rareté du sol acide et humide sur lequel elles se trouvent, apportent au site une grande biodiversité. Ainsi, il a pu être observé plus d'une quinzaine d'espèces floristiques rares ou exceptionnelles, ou encore plus de 50 espèces d'oiseaux dont le Râle des Genêts ou le Courlis cendré.

10.3.10 CANTON DE MOUY



Source : CEN Picardie



Source : R. Monnehay – CEN Picardie

BAILLEUL-SUR-THÉRAIN : Le Mont César

Le Mont César constitue, du point de vue des habitats, de la faune et de la flore, l'un des sites d'intérêt patrimonial majeur en région. Il reste en Hauts-de-France moins de 5% des surfaces en larris (mot picard pour désigner les coteaux calcaires) qui existaient au début du XX^e siècle. Le larris du Mont César est l'un des derniers grands ensembles de ces milieux singuliers et vraisemblablement le plus riche du département de l'Oise avec une multitude d'espèces animales présentes souvent rares : papillons, criquets, sauterelles, reptiles... La flore y est également riche avec par exemple des orchidées comme le Limodore à feuilles avortées, l'Epipactis brun-rouge ou l'Ophrys araignée mais aussi le rare Fumana vulgaire. Le site a aussi un grand intérêt historique et archéologique puisqu'il a été un refuge gaulois puis un oppidum gallo-romain d'où son nom. Cela lui a valu d'être classé aux monuments historiques en 1979.

BRESLES : Les Marais et Pelouses de Bresles

Situé dans la cuvette entre la Forêt de Hez et le Mont César, le long de la Vallée du Thérain, le Marais de Bresles est un marais tourbeux alcalin. Malgré le boisement et le développement de fourrés et de forêts denses et humides, il renferme encore de très nombreuses richesses floristiques et faunistiques, liées aux zones humides comme l'Orchis négligé ou le Potamot coloré. Sur les buttes sableuses du marais, il est possible d'admirer diverses orchidées et des espèces animales remarquables (Criquet de la Palène, Vipère péliade).

Suite aux travaux de reméandrement d'une portion de la Trye, un nouveau sentier pédagogique est accessible toute l'année.



Source : B. Couvreur – CEN Picardie

CAMBRONNE-LÈS-CLERMONT : La Vallée Monnet et le Marais de Berneuil

La Vallée Monnet est logée au cœur de l'Oise, sur la Commune de Cambronne-lès-Clermont. Sur les pentes et le plateau se situent des zones de pelouses calcicoles ouvertes. En fond de vallée se trouve le Marais de Berneuil, zone humide qui abrite des zones de bas-marais alcalin. Cet ensemble écologique majeur et fortement menacé présente des milieux naturels reconnus d'intérêt européen propices à de nombreux papillons (Azuré bleu-céleste, grande tortue..), criquets et sauterelles ou encore reptiles (Lézard des murailles, Coronelle lisse...).

Des chantiers nature et sorties nature sont régulièrement organisés pour sensibiliser et impliquer la population locale à la préservation de leur patrimoine naturel.



Source : Oise Tourisme

LA NEUVILLE EN HEZ : Forêt domaniale de Hez-Froidmont

Ce massif soumis au régime forestier, comprend la forêt domaniale de La Neuville en Hez (56 ha) et celle de Hez-Froidmont (2781 hectares). Il occupe une superficie de 2837 hectares dont les essences principales se répartissent en hêtres et chênes. Propriété royale depuis 1218, ce massif fut dénommée forêt de Hez-Froidmont en 1871 lorsque l'État annexa divers bois ecclésiastiques ou seigneuriaux, notamment ceux de l'abbaye de Froidmont. À découvrir : 2 chênes et plusieurs arbres remarquables, de nombreux sentiers balisés, mais également un sentier botanique et 1 promenade pédestre au départ de la Maison Forestière du Lieutenant.

10.3.11 CANTON DE NANTEUIL LE HAUDOIN



Source :P.Pöschadel- Les Grès Ste Marguerite

ERMENONVILLE : Forêt domaniale

Le massif forestier de Chantilly-Ermenonville s'étend en rive gauche de l'Oise, à cheval sur la bordure sud-occidentale du plateau du Valois et sur le Pays de France.

Les sources alimentent deux petits cours d'eau, la Thève et la Nonette, qui encadrent le massif au sud et au nord. Quelques mares et micro-zones humides boisées subsistent localement, en haute vallée de la Nonette essentiellement, où des étangs ont été aménagés, certains par les moines au moyen âge (étangs de Chaalis ou de Comelle), d'autres plus récemment.



Source : B. Couvreur – CEN Picardie

MAROLLES : Le Marais de Bourneville

Le Marais de Bourneville se situe dans le Valois, en limite des départements de l'Oise et de l'Aisne, sur la commune de Marolles, en rive gauche du canal de l'Ourcq. Site d'environ 13 hectares, anciennement exploité pour sa tourbe, il est aujourd'hui constitué de 6 étangs et de 2 mares. L'ensemble du site offre aux visiteurs un paysage de tourbières, où peuvent être reconnus les différents stades de leur évolution. Le marais est pourvu d'une végétation typique des marais, milieu dans lequel on retrouve des espèces végétales et animales rares, parfois même protégées comme le Mouron délicat ou le Trèfle d'eau.



Source : ©Conseil départemental de l'Oise

ORMOY-VILLERS : La pierre au coq

De par sa proximité immédiate avec la commune d'Ormoy-Villers, ce site est largement fréquenté par les habitants du village. L'existence de la "Pierre au coq", lieu-dit connu des locaux, ainsi que le paysage de landes souvent ensoleillées constituent les points d'attrait principaux du site aux yeux des promeneurs. Le propriétaire privé a souhaité aménager le bois en vue d'une ouverture au public afin de partager sa passion pour sa forêt en créant des parcours pédagogiques de découverte. Cela a également permis de faire quasiment disparaître la délinquance en forêt (déchets, feux et dégradations). Un programme ambitieux de restauration des milieux naturels est également mis en œuvre pour concilier production économique d'un matériau noble : le bois et la protection des espèces rares et fragiles.



Source : M. Laurent

PÉROY-LÈS-GOMBRIES : La Pierre Glissoire

Au cœur du Valois, au sud-est du département de l'Oise, la Pierre Glissoire est un îlot de landes à Bruyères émergeant du massif du Bois du Roi et présentant des paysages variés. La Pierre Glissoire est un site de promenade et de détente prisé. Toutefois, rares et fragiles, les landes méritent une grande attention et une gestion adaptée, afin de les préserver durablement. Ainsi, il a été aménagé un sentier de découverte équipé de bornes pédagogiques, entraînant le visiteur sous la pinède pour arriver sur une butte formée de sable et de blocs de grès.

10.3.12 CANTON DE NOGENT SUR OISE



MONCHY-SAINT-ELOI : Le Marais et la Grande Prairie

Situés sur la commune de Monchy-Saint-Eloi, dans la basse vallée de la Brèche, aux portes de Creil, le Marais de Monchy et la Grande Prairie correspondent à une ancienne tourbière aujourd'hui boisée et à une zone marécageuse essentiellement plantée en peupliers. Malgré le boisement du site, des espèces végétales caractéristiques des systèmes tourbeux ont subsisté dans quelques clairières. La flore présente ainsi un intérêt écologique assez élevé avec par exemple la présence de l'Aconit du Portugal, du Pigamon jaune ou encore de la laïche bleuâtre.

10.3.13 CANTON DE NOYON



Source : Picardie Nature

OURSCAMPS-CARLEPONT : Forêt domaniale

La forêt d'Ourscamps-Carlepont est une forêt domaniale de 1.400 hectares située dans le département de l'Oise entre la forêt de Compiègne et la ville de Noyon. A Ourscamp, en lisière de cette forêt s'élèvent les vestiges d'une ancienne abbaye cistercienne fondée en 1129. Elle fut détruite au cours de la Guerre de Cent Ans puis tour à tour transformée en hôpital militaire après la Révolution et en manufacture de coton avant d'être incendié en 1915. Depuis 1941, la congrégation religieuse des Frères de Jésus et de Marie ont réinvesti les lieux.

10.3.14 CANTON DE PONT SAINTE MAXENCE



PONT-SAINTE-MAXENCE : Le Mont Calipet

Le Mont Calipet se situe sur les communes de Pont-Sainte-Maxence et de Pontpoint et forme un éperon naturel entre la forêt domaniale d'Halatte et la vallée de l'Oise. Le site s'étend sur une superficie d'environ 25 hectares. Cet espace naturel se compose de milieux forestiers ainsi que de pelouses calcicoles, sur lesquelles on trouve de nombreuses espèces d'Orchidées, mais également la Germandrée des montagnes, espèce protégée régionalement. Le Mont Calipet abrite aussi des éléments bâtis et notamment une tour et une cave abritant chaque année le Petit Rhinolophe. Cette cave constitue un gîte d'étape dans la recolonisation du territoire du PNR Oise-Pays de France par cette espèce. .



SACY-LE-GRAND : Propriété départementale

Les propriétés du Département font partie des Marais de Sacy font partie du Marais de Sacy, situé dans le département de l'Oise. Ils constituent sur environ 1 360 hectares une vaste zone humide et tourbeuse essentiellement alcaline d'un très grand intérêt écologique et patrimonial, en raison de leur diversité faunistique et floristique, et des activités de chasse et d'agriculture associées. L'ensemble du marais est classé en site Natura 2000 depuis 1999 et en Espace Naturel Sensible d'intérêt départemental.

Un sentier forestier et un sentier au cœur du marais vous permettent de découvrir une incroyable richesse de faune et de flore dans l'un des plus beaux sites des Hauts-de-France.

10.3.15 CANTON DE SENLIS



PLAILLY : Le Bois de Morrière

A Plailly, au sud de l'Oise, le Bois de Morrière présente une mosaïque de milieux naturels allant des landes sèches et humides colorées aux pelouses discrètes en passant par des fourrés de bouleaux et des forêts de chênes majestueux.

La lande sèche se développe sur un sol sableux, acide et sec, propice à une faune et une flore spécifiques souvent rares et menacées. Couverte d'arbrisseaux denses de la famille des bruyères, elle est essentiellement composée de Callune fausse-bruyère qui lui donne des teintes de mauve à la fin de l'été.

Cet espace naturel de 30 hectares constitue l'un des sites d'intérêt écologique et patrimonial majeur pour les Hauts-de-France.

PLAILLY : La pierre Monconseil

Il flotte comme un air de vacances dans cette forêt atypique qui sent bon l'odeur du pin et où les bruyères fleurissent en un rose éclatant. Bienvenue dans le bois de Morrière au lieu-dit « La Pierre Monconseil », où vous découvrirez l'histoire de la forêt au travers de la gestion forestière, des milieux naturels et de la géologie qui a permis la production de pavé pour de célèbres rues.

Vous découvrirez aussi l'histoire du château de Vallière qui a appartenu à Joseph Bonaparte.

Le parcours fait 2 km et est jalonné de plusieurs panneaux pédagogiques.



PLAILLY | THIERS-SUR-THÈVE : Les Prairies du Plat d'Eau et des Sablons

Les Prairies de la Thève sont un ensemble de prairies de fauche ou pâturées qui accueillent une faune et une flore diversifiées. Elles se situent sur Plailly et Thiers-sur-Thève dans le sud-est de l'Oise. Ces milieux en régression sont également importants dans le réseau de sites naturels gérés aux alentours.

Sur cette parcelle, il a été noté la présence d'espèces protégées et rares comme la Saxifrage granulée ou la Colchique d'automne.

Découvrez les Prairies en suivant les chemins de randonnée qui les longent.

10.3.16 CANTON DE SAINT JUST EN CHAUSSEE



Source : C. Lambert – CEN Picardie

LE PLESSIER-SUR-BULLES : Le Cul de la Lampe

Le Larris du Cul de Lampe à Le-Plessier-sur-Bulle est typique des larris crayeux du Plateau picard. Il est situé sur la Vallée de la Marguerite, vallée sèche confluente avec la Vallée de la Brèche. Le site est composé d'un ensemble de végétations calcicoles ouvertes avec un voile de Genévrier commun, de bosquets et de boisements qui diversifient le paysage dominé par les grandes cultures.

Le Larris du Cul de Lampe fait partie du réseau de pelouses et de bois calcicoles d'intérêt européen, inscrit dans le réseau Natura 2000. Depuis 2002, il est géré par le Conservatoire d'espaces naturels afin d'assurer la préservation de son patrimoine naturel.

10.3.17 CANTON DE THOUROTTE



ELINCOURT-STE-MARGUERITE : Forêt départementale

Localisé au nord de Compiègne, le massif de Thiescourt est connu pour son empreinte historique de la Grande Guerre. Il compte notamment avec la présence du Chat sauvage, des espèces d'oiseaux et de chauve-souris liées au vieux bois : une faune à préserver ! Le site forestier départemental de 127 ha acquis en 2006 est situé au cœur du massif, sur la commune d'Elincourt-Sainte-Marguerite.

Le Conseil départemental intervient, en partenariat avec l'ONF, dans le cadre d'une gestion forestière durable accompagnée de suivis scientifiques. Des aménagements de sentiers de promenade et d'interprétation ont été réalisés en partenariat avec la Communauté de Communes du Pays des Sources. Ainsi un véritable projet partenarial de valorisation du site pour le développement d'activités de découverte au départ de la base Nature et Randonnée intercommunale est mis en œuvre. Le prochain équipement : un parcours d'orientation pour apprendre à s'orienter et à mieux connaître notre belle nature !

10.4 Annexe 3 – « Malle pédagogique ENS » à emprunter

La malle contient différents supports pédagogiques et outils de communication qui traitent des milieux naturels de l'Oise (milieux, faune, flore, enjeux, métiers, etc.) et des problématiques écologiques associées.

C'est un **support pédagogique** développé par le CPIE des Pays de l'Oise dans le cadre de l'Appel à Projet « Jeunes Oisi'ENS, agissons pour la biodiversité ».

- ✓ Pour les équipes pédagogiques des collègues
 - ✓ Disponible sur simple demande
 - ✓ Des supports pédagogiques et outils de communication qui traitent :
 - des milieux naturels de l'Oise (milieux, faune, flore, enjeux, métiers, etc.)
 - des problématiques écologiques associées
- Objectif : **faciliter le travail des équipes pédagogiques** avec la classe que ce soit en classe ou sur le terrain « dans la nature » à la découverte d'un ENS (*Espace Naturel Sensible*).

Contenu de la « Malle pédagogique ENS »

- ✓ **1 mode d'emploi**
- ✓ **5 chemises pédagogiques de couleurs différentes :**
- ✓ **1 jeu de société sur les Oiseaux**
- ✓ **1 livre**

Dans ce **mode d'emploi**, vous trouverez pour chaque chemise ou support, un **descriptif du contenu** et des **conseils d'utilisation** « *Comment s'en servir ?* » + infos sur les **contenus**.

Chaque partie ou support peut être utilisé indépendamment ou en complémentarité d'un autre support mis à disposition.

Descriptif :

Dossiers pédagogiques : Chaque dossier pédagogique présente un milieu ou un thème associé aux ENS, complétés par des connaissances sur l'environnement et les espèces naturelles, comme suit :

Présentation des trois milieux naturels :

- Forêt
- Marais
- Prairies à orchidées (larris) et landes

Compléments apportés sur les quatre thèmes suivants :

- Géologie
- Biomimétisme
- Changement climatique et Biodiversité
- Espèces Exotiques Envahissantes

La carte présentant les sites ENS de l'Oise : Elle permet de découvrir les sites ENS visitables par les collègues sur le département de l'Oise dans le cadre des animations proposées par le CPIE des Pays de l'Oise. Pour chaque site, une fiche descriptive est disponible.

Comment s'en servir ?

En fonction du projet pédagogique défini par l'établissement, l'équipe pédagogique peut prendre connaissance du sujet retenu à l'aide des éléments mis à disposition :

- Dossier pédagogique (chemise verte) et livrets associés (chemise rouge)
- Fiches d'activités préparatoires proposées (à adapter au besoin)
- Lot de fichiers numérique téléchargeable Clé USB (photothèque, fichiers divers)
- Autres outils mis à disposition (livres, documents synthétiques, autres chemises)

Informations complémentaires au format numérique sur peo60.fr

Autres matériels pédagogiques mis à disposition par le CPIE : (voir les descriptifs en annexes)

- **La Malle de terrain** (utilisée à l'occasion des sorties et ateliers dans la nature organisés par le CPIE 60)
- **Autres outils pédagogiques (OLB-PIB Oise) : expositions, documents, etc. empruntables**

THEME - Titre de la fiche (1 ou 2 lignes) - Nom de l'établissement (02, 60 ou 80)

Présentation du projet

Lorem ipsum dolor sit amet, consectetur adipiscing elit, sed diam nonummy nibh euismod tincidunt ut laoreet dolore magna aliquam erat volutpat. Ut wisi enim ad minim veniam, quis nostrud exerci tation ullamcorper suscipit lobortis nisl ut aliquip ex ea commodo consequat. Duis autem vel eum irure dolor in hendrerit in vulputate velit esse molestie consequat, vel illum dolore eu feugiat nulla facilisis et vero eros et accumsan et justo ad la dignissim qui blandit praese nt luptatum zzril delenit augue duis dolore te feugiat nulla facilisis.

Niveau concerné :

- Thème EDD en lien
- Autre thème EDD en lien
- Etablissement labellisé E3D niveau ?



Partenaires

Lorem ipsum dolor sit amet, consectetur adipiscing elit, sed diam nonummy nibh euismod tincidunt ut

Points forts du projet

laoreet dolore magna aliquam erat volutpat.

Financement

Ut wisi enim ad minim veniam, quis nostrud exerci tation ullamcorper suscipit lobortis nisl ut aliquip ex ea commodo consequat.

Communication

Duis autem vel eum irure dolor in hendrerit in vulputate velit esse molestie consequat, vel illum dolore eu feugiat nulla facilisis et ver

Légende photo

Contact : myriam.aubry@ac-amiens.fr
(= porteur du projet dans l'établissement qui pourrait donner des renseignements).



académie
Amiens

RÉGION ACADÉMIQUE
HAUTS-DE-FRANCE





E3D

ÉCOLE DE
CONFIANCE
ET
D'ÉVALUATION
SCOLAIRE

POUR L'ÉCOLE
DE LA CONFIANCE

POUR VOUS ACCOMPAGNER

Les **CONTACTS** en académie :

- Myriam AUBRY, référente académique à l'EDD- IA-IPR de physique-chimie
myriam.aubry@ac-amiens.fr
- Mélanie BATTEUX-BAILLON, référente académique à l'EDD - IA-IPR d'Histoire-Géographie
melanie.batteux-baillon@ac-amiens.fr
- Stéphane BOUE, chargé de mission EDD stephane.boue@ac-amiens.fr
- Quentin CLAEYS, chargé de mission E3D quentin.claeys@ac-amiens.fr



"Jeunes oisi'ENS agissons pour la biodiversité "

Animation pédagogique 2020-2021



Fiche à compléter par les enseignants à retourner après l'animation

Nom du collège :

Nom et prénom enseignant(s) :

Nom de la structure intervenante :

Intitulée de l'animation :

Site ENS concerné :

Données quantitatives	
Nbre d'élèves concernés :	Nbre d'enseignants présents :
Nom de la classe :	

A propos du contenu de l'animation	Oui	Moyen	Non	Expliquez pourquoi ou détaillez
L'animation a-t-elle atteint ses objectifs auprès des élèves?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
L'animation a-t-elle répondu à vos attentes dans leur contenu (outils, supports...)?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Le vocabulaire utilisé était-il adapté au niveau de la classe?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Les sujets abordés ont-ils été utiles à la classe?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	

A propos de l'animation	Oui	Moyen	Non	Expliquez pourquoi ou détaillez
Etes-vous satisfait globalement de l'animation ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Etes-vous satisfait du ou des animateur(s) ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Etes-vous satisfait du déroulement de la séance (temps imparti, sollicitations des élèves...)?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Les élèves ont-ils été intéressés par l'animation?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	

Les élèves se sont-ils impliqués dans l'activité ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
L'animation permet-elle une ré-exploitation du contenu avec vos élèves ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
A propos de l'organisation	Oui	Moyen	Non	Expliquez pourquoi ou détaillez
Etes-vous satisfait du fonctionnement adopté en amont de l'intervention?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
L'organisation le(s) jour(s) de l'intervention a-t-elle été satisfaisante?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
La période d'intervention est- elle adaptée?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
A propos du site	Oui	Moyen	Non	Expliquez pourquoi ou détaillez
Le site est-il accessible facilement?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Les équipements d'interprétation éventuellement présents vous semblent-ils adaptés?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Le site a-t-il été un bon support pédagogique?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Et après l'animation	Oui	Moyen	Non	
Des travaux complémentaires ont-ils été réalisés sur le thème abordé par les élèves ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Précisez :
Quelle est la restitution réalisée ou envisagée?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Autres remarques :				

Document à renvoyer par mail à Lise DEBOCK - lise.debock@oise.fr - 03 44 10 41 76

Conseil départemental de l'Oise - DGA Aménagement Durable Environnement et Mobilité
1, rue Cambry - CS 80941 - 60 024 Beauvais cedex



Fiche d'évaluation du dispositif

"Jeunes Oisi'ENS agissons

pour la biodiversité "

Année scolaire 2020/2021

Fiche à compléter par le référent et à retourner avant la date limite du : 1er juin 2021

Collège :

Nom du référent :

Données quantitatives			
Nombre d'élèves impliqués :		Nombre d'enseignants et autres personnels impliqués :	
Niveau de classe :			

A propos de votre projet	Oui	Partielle ment	Non	Expliquez pourquoi ou détaillez
Etes-vous satisfait de votre projet ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Les objectifs annoncés ont-ils été atteints ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Les élèves se sont-ils impliqués dans ce projet et ont-ils adhéré au projet ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Selon vous, ce projet a-t-il été bénéfique pour les élèves ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Avez-vous rencontré des difficultés dans la mise en œuvre (humaines, techniques, financières) ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Avez-vous valorisé les travaux réalisés par les élèves ? <i>(Merci de nous transmettre si possible articles, photos, ou tout autre document)</i>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
A propos de l'action « utile » et citoyenne de votre projet	Non	Partielle ment	Oui	Expliquez pourquoi ou détaillez
Etes-vous satisfait de l'action?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	

Les élèves ont-ils été investis ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Les partenaires prévus initialement ont-ils été investis ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Avez-vous rencontré des problèmes techniques, financiers ou humains ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Pensez-vous réitérer cette action l'année prochaine ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
A propos de la découverte de l'ENS	Non	Partielle ment	Oui	Expliquez pourquoi ou détaillez
Etes-vous satisfait de la visite réalisée ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Etes-vous satisfait du partenariat ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Etes-vous satisfait du choix des animations proposées lors de l'appel à projet ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Avez-vous rencontré des problèmes techniques ou humains concernant cette visite?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Pensez-vous les années suivantes, visiter à nouveau cette Espace Naturel Sensible avec des élèves ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Pensez-vous à nouveau travailler avec cette structure ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
A propos du dispositif	Non	Partielle ment	Oui	Expliquez pourquoi ou détaillez
Etes-vous satisfait du dispositif proposé ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Etes-vous satisfait du suivi du CD60 (administratif, financier et technique) ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
A votre avis, ce dispositif doit-il évoluer ?	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>	
Remarques générales :				

Document à renvoyer par mail à Aude DEVIGNE - aude.devigne@oise.fr - 03 44 06 62 86

Ou par courrier au Conseil départemental de l'Oise - 1, rue Cambry - CS80941 - 60024 Beauvais Cedex

Signature du principal ou du chef d'établissement

Signature du porteur / référent

